

aixendialogue

www.aixenprovence.fr

le magazine d'informations de la ville / actualité . proximité . projets

N° 46 / septembre-octobre 2010

DESSINER LA VILLE DU FUTUR



« MON COMBAT POUR AIX »
ENTRETIEN AVEC
MARYSE JOISSAINS MASINI

Ouverture >> 11 octobre 2010

P+R PARC RELAIS

ROUTE DES ALPES



11 au 30 octobre > GRATUIT



> **Ouvert de 6h30 à 21h**

> Du lundi au samedi

> Sortie possible 24h / 24

> Parking surveillé

> **Bus gratuit et illimité pour tous les passagers**

Départ toutes les 15 minutes

> **Ligne 1** (La Figuière / Hauts de Brunet)

> **Ligne 23** (Parc Rigaud / Gare routière)

> **A partir du 2 novembre**

> **2€ / jour ou 25€ / mois** (ou 250€ par an)

Tarifs comprenant l'accès au Parc Relais et au bus

> **Services gratuits pour les covoitureurs**

Sur demande : Tél. 04 42 214 214

www.autoclubaix.com



Le 20 septembre, Fabela Amara était en visite à Aix. Aux côtés de Sophie Joissains, sénatrice des Bouches-du-Rhône et adjointe à la Politique de la Ville, la secrétaire d'Etat à effectué une tournée dans les quartiers, pour rencontrer des familles et des responsables du secteur associatif.

5// Éditorial

Actualité

6// Déplacements

Le Parc Relais « Route des Alpes » ouvre ses portes en octobre

7// Stationnement

Une nouvelle étape vers la piétonisation

8// Rénovation

La Méjanes se prépare à fêter ses 200 ans

9// Exposition

Alechinsky prolonge jusqu'au 1^{er} novembre

10// Information

La journée de la sécurité le 9 octobre

À la une

11// Projets

Pour Aix, objectif 2020

Education

17// Restauration scolaire

La cuisine centrale à l'école du goût
Modification des modalités d'inscription

20// Activités

Le périscolaire ne perd pas son temps

Culture

21// Culture en famille

Mômaix, c'est de la "dynamique"

Université

22// Ambition

Sciences Po élargit ses horizons

23// International

Une bourse de mobilité pour les étudiants aixois

Urbanisme

26// PSMV

L'avenir du centre ville

Sport

28// Séniors

La ville partenaire du CCAS pour encadrer les activités sportives des seniors

29// Complexe Z5

Une première pierre très médiatique

30// Rugby

L'AUC Rugby au-dessus de la mêlée

Associations

31// Économie

Entreprendre pour faire progresser son territoire

32 Quartiers & villages

38 Opposition

40 Majorité

42 Numéros utiles

Directeur de la Publication : Maryse Joissains Masini
Codirecteur : Arlette Ollivier
Directeur de la communication : François Coste
Directeur Adjoint de la communication : Jean-François Hubert
Rédacteurs : Laziz Afarnos, Julien Chapon
Crédit photos : P. Biolatto, J.C. Carbonne, M. Dihl
Couverture : Extension du parking Mignet, de l'architecte Antonio da Silva-Ascençao

Mise en page : MAYA press - www.mayapress.net
Impression : Riccobono
Aix en dialogue : Hôtel de Ville - 13616 Aix en Provence CEDEX 1
Dépôt légal : mai 2004

Votre magazine est imprimé sur papier recyclé.



Une étude d'impact réalisée par le Centre d'Etudes et de Recherche
en Gestion d'Aix-Marseille estime à 62 millions
d'euros les retombées économiques de la saison Picasso.



LE CHOIX DES ÉLECTEURS ENFIN RESPECTÉ !

Fin 2009, le Tribunal Administratif de Marseille rejette le recours en annulation que l'équipe Medvedowsky – De Peretti avait déposé, après sa deuxième défaite aux élections municipales (mars 2008/juillet 2009). Malgré ce nouveau revers, ces derniers faisaient appel de cette décision auprès du Conseil d'État, faisant fi de la démocratie et du choix des Aixois qui les avaient écartés, sans ambiguïté, du pouvoir municipal.

.....

En dépit d'un harcèlement constant, notre équipe municipale, par sa compétence, sa loyauté et son travail, a poursuivi sa tâche

.....

Le 13 juillet 2010, le verdict est tombé. Le Conseil d'État a mis fin au feuilleton politico judiciaire où certains rêvaient déjà leur destin politique. Pendant eux ans, les plus folles rumeurs ont couru dans la ville, n'épargnant ni le maire, ni l'équipe municipale en place, ni les Aixois.

En dépit d'un harcèlement constant, notre équipe municipale, par sa compétence, sa loyauté et son travail, a poursuivi sa tâche : avancer sur les dossiers qui avaient été définis dans le programme municipal de 2008 et en réaliser une grande partie.

Je les remercie du fond du cœur, comme je remercie, pour leur patience, tous les Aixois

dont le choix fait en 2008, a été mis en doute par une incertitude politique qui a duré pendant près de deux ans... ! Avec eux j'ai souffert de ce climat délétère. Ces souffrances, je les emprisonne en moi pour le moment et m'exprimerai le moment venu sur ce sujet.

Aujourd'hui, la ville a retrouvé son entière sérénité, son équilibre et son honneur volé. Et c'est de cet avenir avec lequel l'opposition a trop joué, pendant des mois, qu'Aix a grandement besoin ! Nous avons encore quatre années pour finaliser nos projets : ils sont nombreux, et la plupart, déjà bien avancés, seront terminés en 2014. De cela j'en fais la promesse.

Il nous faut donc désormais assumer notre passé pour mieux consolider notre présent afin de construire, ensemble, un avenir porteur des plus belles espérances et réalisations, pour le demain d'Aix-en-Provence.



Maryse Joissains Masini
Député-Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du
Pays d'Aix



// DÉPLACEMENTS

LE PARC RELAIS « ROUTE DES ALPES » OUVRE SES PORTES

Aix-en-Provence compte désormais un troisième parc relais situé sur la route des Alpes, en périphérie du centre-ville. Il ouvrirait ses portes le 11 octobre.

Après le « Krypton » en 2003 et « Les Hauts de Brunet » en 2007, un troisième parc relais ouvre ses portes à Aix, sur la route des Alpes. La nouvelle structure permet d'accueillir 204 véhicules (quatre emplacements sont réservés aux personnes à mobilité réduite). Situé à la croisée des axes de circulation venant de Venelles, Meyrargues, Peyrolles, Jouques, Saint Paul lez Durance, Le Puy Sainte Réparate ou encore Pertuis, le nouveau parc de stationnement intermodal permet de capter les véhicules arrivant du nord de la ville. Les automobilistes peuvent laisser leur véhicule pour 2 € par jour

(possibilité d'abonnement), et l'ensemble des passagers du véhicule peut ensuite emprunter gratuitement la ligne 23 qui dessert le centre-ville d'Aix en 6 minutes, à raison d'une navette tous les quarts d'heure. « Plus de 50 000 véhicules ont utilisé les parcs relais du Krypton et des Hauts de Brunet entre le début du mois de janvier et la fin du mois de juillet de cette année », précise Jean Chorro vice-président de la Communauté du Pays d'Aix délégué aux transports. Un succès qui ne cesse de croître. Ce nouvel aménagement porte la capacité totale des parcs relais de la ville à 872 places. **J-F. H**

Le stationnement dans le parc relais «route des Alpes» est gratuit durant tout le mois d'octobre

872

C'est le nombre de places de stationnement en parc relais à Aix-en-Provence.

+ 4,8 %

C'est la progression de la fréquentation des parcs relais entre 2009 et 2010 (sur la période de janvier à juillet).

NOTEZ-LE !

Les tarifs plus qu'attractifs des parcs relais peuvent même tendre à la gratuité pour les membres d'ACA Covoiturage (sur présentation de la carte d'adhérent), à condition d'être au moins deux dans le véhicule.



// Archéologie

Nouvelles découvertes Cours des Minimes

Dans le cadre du projet d'aménagement d'entrée de ville « Minimes Galice » comprenant notamment le cours des Minimes et son croisement avec la rue Jean-Dalmas et la rue des Bœufs, la mission archéologique de la Ville a procédé à des sondages. Ces fouilles avaient permis de découvrir en novembre 2009 une nouvelle portion du decamanus maximus de la ville antique en rive nord du cours des Minimes. Les recherches archéologiques qui sont actuellement conduites dans l'ancienne propriété des Petites Sœurs des Pauvres et dans la rue Jean-Dalmas viennent à nouveau de livrer de précieuses indications sur l'histoire antique d'Aix. À suivre...



// STATIONNEMENT

EXTENSION DU PARKING MIGNET UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LA PIÉTONISATION

Depuis le 17 août, le parking Mignet propose 300 nouvelles places de stationnement pour le centre ville, qui viennent compléter l'offre des parkings Rotonde (1 800 places) et Rambot (270 places), récemment terminés.

Depuis l'ouverture du Parking Rotonde, le parking Mignet n'affichait plus complet. Son extension l'a fait passer de 500 à 800 places avec un autre objectif, celui d'être une étape supplémentaire vers la piétonisation du centre historique. « *La nouvelle capacité d'accueil permettra d'absorber une partie des véhicules garés en surface* », explique Maryse Joissains.

Le nouveau projet réserve une entrée aux abonnés et une nouvelle sortie directement sur l'axe périphérique (boulevard du Roy René).

La SEMEPA a profité des travaux pour réhabiliter l'ensemble du parking Mignet et l'équiper

du même système de signalisation lumineuse qu'au parking Rotonde, indiquant aux automobilistes les places disponibles.

En ce qui concerne la touche remarquable (et remarquable), on la doit à Antonio da Silva-Ascençao, architecte de l'extension du parking, qui a pensé le projet. Il a réalisé un volume cubique de verre agrafé dans lequel des bambous cohabitent avec les douze gaines de ventilation nécessaires pour aérer les 800 places en sous-sol. « *Cette mise en scène contemporaine met en valeur une réalité fonctionnelle* », explique le concepteur de cet espace visible depuis le boulevard, et éclairé la nuit. « *L'objectif n'était pas de planquer les conduits, mais bien d'en faire un spectacle, de donner de la force architecturale à une réalité fonctionnelle. Les bambous sont des signaux, leur légèreté dialogue paradoxalement avec les gaines industrielles de ces cheminées et, cette recherche d'harmonie, dialogue avec l'architecture ancienne du centre historique, car elle n'est pas du plagiat. L'architecture contemporaine, exprime la modernité et est par définition questionnante* », conclut Antonio da Silva-Ascençao. Apparemment, elle arrive aussi à s'affirmer !  J-F. H.



L'OMT EN PHASE DE GROS ŒUVRE



Le chantier du nouvel Office Municipal de Tourisme, qui se déroule à deux pas de la Rotonde est dans sa phase de gros œuvre. Elle devrait s'achever à Pâques pour une livraison du bâtiment à l'automne prochain. Il est important de noter la propreté du chantier qui n'a créé aucune perturbation sur l'avenue des Belges. Le nouvel équipement offrira 3 500 m² de services dédiés à l'accueil de près de 420 000 visiteurs chaque année.

.....
// Aménagement

LA CHÂTEAU DE L'HORLOGE SORT DE TERRE

Après trois mois de travaux, le projet d'aménagement du château de l'horloge, situé au cœur du Jas de Bouffan commence à dévoiler ses formes. Le complexe de près de 2 000 m² accueillera un équipement intergénérationnel et une maison des familles dans un cadre arboré. Cet équipement complétera le centre social des Amandiers, qui peut difficilement couvrir l'ensemble de la demande du territoire du Jas du Bouffan, qui compte plus de 30 000 habitants.





// RÉNOVATION

LA MÉJANÈS SE PRÉPARE À FÊTER SES 200 ANS

La bibliothèque Méjanès fête cette année ses 200 ans. L'anniversaire sera célébré du 16 au 20 novembre. Pour l'occasion, la structure municipale s'est refait une beauté durant l'été. Après plus de vingt d'ans d'usage intensif, certains services (disco-vidéothèque, service jeunesse et service adultes)

ont fait l'objet d'une importante et indispensable rénovation. Peinture, sols, réaménagement partiel, si les travaux ont causé quelques désagrément aux abonnés, la Ville a prolongé toutes les cartes d'inscription de deux mois. La bibliothèque est maintenant disposée à fêter son anniversaire ! ➤

// Environnement

CONCERTATION AUTOUR DE L'ÉCO-QUARTIER DE LA DURANNE



Le 9 et le 23 septembre se tenaient les premières réunions de concertation sur l'éco-quartier de la Duranne. Durant deux mois une exposition permet à la population de s'informer sur le projet de 70 hectares qui donnera naissance à un nouveau type d'urbanisme. Cette exposition est reproduite sur trois lieux : la mairie annexe de la Duranne, l'accueil de la Direction de l'Urbanisme (rue Pierre et Marie Curie), et la SEMEPA, qui porte le projet pour la Ville. Des cahiers blancs sont mis à la disposition du public afin qu'il puisse exprimer ses réactions sur le projet. L'éco-quartier de la Duranne, rappelons-le abandonne les principes d'une urbanisation monofonctionnelle, au profit d'une mise en valeur plus importante du paysage.

// Petite enfance

LA CRÈCHE DE LA DURANNE INAUGURÉE

Durant l'été, la Duranne a inauguré sa crèche. Une structure de 60 berceaux indispensable dans ce nouveau quartier de la ville, doté d'une population jeune. « Les graines d'étoiles », son nom lui seul fait rêver. « Je voulais qu'il symbolise à la fois la petite enfance et la diversité. Les graines représentent les enfants en bas âge qui vont s'émanciper dans un lieu propice ; les étoiles correspondent à la dénomination des rues de la Duranne qui comportent plusieurs noms d'astro-physiciens (Arago, Newton, Halley, Cassini, Copernic...) », explique Jean-Marc Perrin, adjoint spécial à la Duranne, qui assume pleinement la paternité de cette dénomination. Mais, loin d'avoir la tête dans les étoiles, le quartier a bien les pieds sur terre. En moins d'un an, il a inauguré son école, sa crèche et sa mairie annexe, et a très significativement augmenté la desserte en bus, intégrant le nouveau secteur de logements du petit Arbois. Cet espace dédié à la petite enfance a fait l'objet d'un dossier complet dans la revue d'Architectures (N°184 – septembre 2009). Une belle reconnaissance.



Dahbia Draouzia, Adjoint à la petite enfance, Gérard Bramoullé, PDG de la SEMEPA, Maryse Joissains Masini, et Jean-Marc Perrin, Adjoint spécial de la Duranne inauguraient la crèche le 24 juillet dernier.



// EXPOSITION

ALECHINSKY PROLONGE JUSQU'AU 1^{er} NOVEMBRE

La grande exposition estivale du musée Granet consacrée à Pierre Alechinsky devait se terminer le 3 octobre. Elle est prolongée jusqu'au 1^{er} novembre. Les visiteurs ont donc un mois de plus pour découvrir ou redécouvrir cet artiste unique, figure majeure de l'art actuel. L'exposition « Alechinsky, les ateliers du Midi » réunit près de 170 œuvres majeures – peintures, dessins, gravures, céramiques et livres –, que l'artiste belge a créées au contact du sud de la France. L'exposition avait franchi le 31 août dernier le cap des 50 000 visiteurs. Bilan après la prolongation... ➤

➔ Informations

« Alechinsky, les ateliers du Midi »
Musée Granet, Place Saint Jean de Malte
13100 Aix-en-Provence
Tél. : + 33 (0)4 42 52 88 32
www.musee-granet-aixenprovence.fr

Tarif normal : 6 € - Tarif réduit : 4 €

Quelques changements sont à noter concernant les horaires d'ouverture :

Du 5 octobre au 1^{er} novembre : du mardi au dimanche de 12h à 18h

Musée fermé le lundi sauf lundi 1^{er} novembre



// Jeunesse

La Ville va ouvrir un espace d'accueil unique

La Ville a engagé différentes étapes de travaux depuis quatre ans à la Direction jeunesse, située au 37 boulevard Aristide Briand. En juin dernier, la reprise de l'Espace Jeunesse par la Ville a impulsé la dernière phase de cette grande réorganisation, avec la création d'un accueil général au rez-de-chaussée, actuellement en travaux. Il centralisera bientôt l'ensemble de l'accueil jeunesse, pour l'orienter. La structure dispose aujourd'hui de trois

grands plateaux d'activités, trois salles, et d'un espace scénique de 108 places assises. Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) est composé d'un accueil documentation, d'un espace de réunion polyvalent, et d'un pôle informatique et Internet. Enfin, une esplanade extérieure permet la mise en place de manifestations liées à l'enfance et à la jeunesse, au printemps et en été.

La fin des travaux est prévue pour la fin du mois d'octobre. ➤

// Éducation

L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE À LA PAGE !

Une publication retraçant l'aventure des Enseignements Artistiques et Culturels était présentée lors de la signature de la convention triennale qui marque le partenariat entre la Ville, l'Académie d'Aix-Marseille et la Drac (1^{er} octobre 2010).

Le dispositif des EAC, qui permet chaque année à 4 000 élèves d'aborder la pratique artistique et culturelle pendant le temps scolaire, assure à Aix une notoriété nationale. C'est une fierté dont il ne faut pas se priver de parler.

Le document, intitulé « Quand Aix fait école », est d'ailleurs volontairement tourné vers l'extérieur. De très nombreuses personnalités, dans tous les domaines de la création, ont accepté avec beaucoup de disponibilité de se prêter au jeu. Une manière d'illustrer l'étonnante richesse de la démarche. C'est une action exemplaire qui bénéficie du soutien de nombreux partenaires, notamment celui, précieux, de la Caisse des Écoles.



// Patrimoine

HOMMAGE À PAUL FOUQUE

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, Maryse Joissains a officiellement inauguré le rond-point situé en bas du cours Gambetta. Il porte désormais le nom de Paul Fouque, célèbre santonnier aixois dont l'atelier et la demeure se tiennent à quelques centaines de mètres seulement du giratoire. Cette démarche rend hommage au génial inventeur du coup de Mistral. Le Chef-d'œuvre de l'Art du Santon, créé en 1952 par Paul Fouque, est aujourd'hui présent dans toutes les crèches de Noël, dans les plus grands musées et dans les collections privées.





// HOMMAGE

GEORGES CHARPAK EST DÉCÉDÉ

Georges Charpak est décédé le 29 septembre dernier à l'âge de 86 ans. Prix Nobel de physique en 1992 pour son invention et le développement de détecteurs de particules. Il était l'un des pères de la science française. Il s'est beaucoup

intéressé aux projets qui concernaient le pays d'Aix et ses environs, même s'il doutait d'ITER. Son engagement et son enthousiasme révélaient un caractère d'exception. Maryse Joissains avait pour lui affection et estime.

// Concertation

LE PLU NE SE FERA PAS SANS VOUS !

Le visage d'Aix-en-Provence évolue. Pour préparer l'avenir, la municipalité souhaite proposer aux Aixois, dans le cadre du Plan local d'urbanisme (PLU), un véritable projet de ville pour le développement durable de la commune. Objectif : vous concerter sur les thématiques du PLU (logement, déplacements, emploi, cadre de vie...) Pour en débattre, la société Carniel est chargée de constituer des « ateliers citoyens » représentatifs de la population aixoise. Si vous êtes contacté(e) par téléphone, participez et donnez votre avis !



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

La « Semaine Européenne de la Démocratie Locale » (SEDL) 2010 mettra en lumière « l'impact des collectivités durables dans la lutte contre le changement climatique ». Une vaste problématique qui touche de près les nouvelles générations. La « Semaine Européenne de la Démocratie Locale » est un rendez-vous annuel européen consistant en événements locaux et nationaux, organisés par

les collectivités locales, simultanément dans tous les Etats membres du Conseil de l'Europe.

→ Renseignements

Semaine Européenne de la Démocratie Locale
Du 11 au 17 octobre 2010
www.aixenprovence.fr

RETOUR AU COURS DE PROVENÇAL

Le cours municipal de provençal reprend le lundi 18 octobre à l'Oustau de Prouvènço, Parc Jourdan, 8 bis avenue Jules Ferry. Dispensé tous les lundis, entre 16h et 17h30, durant les périodes scolaires et assuré par Monsieur Bernard Fauvelle, professeur titulaire du CAPES de langue d'oc, ce cours comprend une initiation ou un perfectionnement à la langue provençale avec exposés, explications et exercices. Il est à la portée de tous et se déroule dans la plus parfaite convivialité. Il existe depuis 1986, il est gratuit est ouvert à tous.

→ Informations

Le calendrier des cours est disponible au service des Affaires Provençales, Oustau de Prouvènço, Parc Jourdan, 8 bis Avenue Jules Ferry à Aix-en-Provence
Tel : 04 42 26 23 41
Mail : affaires-provencales@mairie-aixenprovence.fr

// Prévention

UNE TELEALERTE POUR PRÉVENIR LES RISQUES MAJEURS

Afin de prévenir les risques naturels, sanitaires et technologiques, la Ville a mis en place un dispositif de Téléalerte. Fondé sur des plateformes techniques redondantes et sécurisées, le système de Téléalerte permet de joindre par téléphone (portable, fixe), un très grand nombre d'habitants inscrits en un minimum de temps : les serveurs peuvent passer environ 50 000 appels à l'heure pour un message de 30 secondes.

Concrètement, le Maire se connecte sur le site de la société de téléalerte, il entre son identifiant et son code confidentiel. Il peut ensuite choisir un message dans une liste pré-enregistrée ou dicter directement un message spécifique par téléphone.

Il définit ensuite la cible qui peut-être un groupe de personnes (seniors, parents d'élèves...) ou sélectionner une zone d'alerte géographique. Il peut aussi choisir un secteur, une rue, un immeuble en cas de besoin. La dimension cartographique permet de cibler les messages. Une zone est égale à un groupe d'habitants à avertir.

L'inscription à la téléalerte est gratuite et sécurisée.

→ Comment s'inscrire à la Téléalerte ?

Vous pouvez vous inscrire sur www.aixenprovence.fr (rubrique risques majeurs : inscription téléalerte).



// ENTRETIEN

APRÈS LE VOTE CONFIRMÉ, LES DÉFIS À RELEVER

Premier édile d'Aix-en-Provence, président de la Communauté du Pays d'Aix, député des Bouches-du-Rhône, Maryse Joissains Masini a vu son élection au siège de maire confirmée par le Conseil d'Etat cet été. Forte de ses trois mandats, elle s'apprête à relever les défis majeurs qui doivent permettre à la ville d'affirmer son statut de capitale de la Provence.

« JE N'AI PAS TROP DE TROIS

Entretien avec Maryse Joissains



Aix en Dialogue | Par sa décision de juillet, le Conseil d'Etat vous a donné l'assurance d'être maire pendant au moins trois ans, et par là même Président de la Communauté du Pays d'Aix. Des élections législatives auront lieu après la présidentielle de 2012. N'est-ce pas trop d'élections ? Et comment parvenez-vous à gérer ces trois fonctions ?

Maryse Joissains Masini |

« D'abord, pour qui aime le contact avec les citoyens, il n'y a jamais trop d'élections. La démocratie, c'est une suite de rendez-vous exaltants, souvent durs, qui jaugent et jugent votre propre action. J'aime aller au contact, être confrontée aux femmes et aux hommes dont je veux porter les combats. Une campagne, c'est aller au cœur des problèmes de la population, ça renforce ma compréhension du terrain à travers des liens directs et sans faux-fuyants. Quant au

cumul des fonctions, la réponse est simple : ma mission, de maire, c'est penser le développement de la ville, en la mettant

.....
J'aime aller au contact, être confrontée aux femmes et aux hommes dont je veux porter les combats
.....

en perspective d'un territoire pour trouver des solutions durables : là s'exerce mon rôle de président de la CPA. Ces deux expériences alimentent de façon vécue et concrète ma participation aux débats nationaux et mes votes à l'Assemblée Nationale. Mon mandat de député s'en trouve enrichi. Il

faut préciser aussi, parce que peu de monde le sait, qu'il n'y a pas de cumul des indemnités. Elles sont, et c'est heureux, écartées à un niveau fixé par la loi. »

Mais le temps nécessaire à tous ces échelons, vous le trouvez où ?

M.J.M. | « Il n'y a pas de miracle. Quand on prend à bras le corps une ville, on finit par ne plus savoir où commence et

FERS AU FEU... »

D'abord créer le consensus et regrouper les bonnes volontés au plan local. Ensuite « monter » à Paris pour convaincre les ministres (ci-dessous Jean-Louis Borloo devant les micros et Christian Estrosi) et discuter avec les administrations centrales, voire les conseillers de l'Élysée (photo centrale et page 15). La méthode est bien rodée et efficace.



où finit le travail. On est imbriqué en elle. Elle vous habite. Il y a l'investissement dans les dossiers, et là c'est une question d'organisation avec les élus et les services. Et il y a l'écoute de la cité qui, elle, jamais ne cesse. L'humain est au cœur... Imaginez bien qu'il bat sans relâche ! Ceci dit, il n'y a pas que l'affect. On doit avoir une maîtrise technique des dossiers. Ils demandent une maturation patiente. Quand on a en tête un sujet qui se traite intellectuellement à trois niveaux - ville, communauté de pays, nation - l'articulation vient toute seule. Une tête unique pour des réflexions qui s'imbriquent, c'est mieux que trois qui se concertent... »

On dit que vos démarches sont parfois solitaires ?

M.J.M. | « Pour partie, elles sont solitaires, mais pour l'essentiel elles sont solidaires. C'est vrai en mairie où nous formons un groupe majoritaire vivant, - si vous saviez le nombre d'heures de discussions libres et vives que nous avons -, et toujours respectueux des délégations. En conseil municipal, je laisse l'opposition aller très loin dans son expression.

.....

Une victoire se joue d'abord sur le terrain local, avant de la prolonger sur la scène nationale ou internationale

.....

Je connais bien des villes de gauche où l'exécutif cloue le bec à la minorité. Mais il est vrai que lorsqu'il faut trancher, je prends mes responsabilités. Il n'y a pas de soviet en ville ! Quant à la CPA, dans le respect des communes, les maires entrent en association de projets après de longs débats. A partir du moment où l'on a identifié les enjeux décisifs du territoire, qu'ils ont été débattus, il faut « monter » à Paris pour pousser les portes et forcer les décisions. Plutôt que plaider seule, j'associe dans ces démarches mes collègues le plus largement possible. »



Le plan Campus doit permettre à l'Université d'Aix-Marseille d'atteindre la taille optimale pour entrer en bonne position dans le classement international de Shanghai. L'estime que se portent le maire d'Aix et Valérie Pécresse aura largement contribué à ce résultat.

.....
S'éloigner du socle démocratique des communes est un non-sens
.....

Quels « combats » avez-vous remportés à Paris ?

M.J.M. | « Une victoire se joue d'abord sur le terrain local, avant de la prolonger sur la scène nationale ou internationale. Prenez la ligne ferroviaire LGV (TGV Paris-Aix-Marseille-Nice), le projet scientifique ITER ou le rosé de Provence. Trois sujets bien différents, mais dont chacun avait son importance pour la Provence. C'est presque toujours le même schéma et la même méthode. Chaque dossier nécessite une prise de conscience collective et rapide, puis une défense commune. Sur ces trois dossiers, je pense avoir fait la différence par mon implication, certains diront mon entêtement. Mais aussi par ma capacité à fédérer tous les acteurs concernés. Ensuite, il est plus facile de plaider nos convictions auprès des instances auxquelles j'ai accès par mon mandat de député. Mon implication parisienne est une chance pour Aix et le Pays d'Aix, et même la Provence dont j'aime incarner les valeurs et les projets. »

D'autres projets plus aixois ont bénéficié de ce cumul ?

M.J.M. | « Oui, le campus universitaire d'Aix-Marseille par exemple : dans cette affaire, le Rectorat, l'Université et les deux villes se sont entendues. Mais mes bons rapports avec Valérie Pécresse ont permis au courant de passer. Autre exemple, les dossiers ANRU.



Maryse Joissains Masini est allée plaider la cause des communes auprès de Christian Frémont, directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy. Mission difficile pour bousculer une loi qu'elle estime «inspirée par la technocratie.»

Ils vont conduire à la rénovation des quartiers Beisson et Corsy. Fadela Amara et Sophie Joissains, qui est sénatrice, travaillent ensemble à Paris. Naturellement, leur proximité permet d'aller plus vite dans l'instruction des projets. »

Sur la réforme territoriale, vous avez plus de difficultés !

M.J.M. | « Précisément, c'est le drame d'avoir trop de parlementaires sans assise locale. Là, c'est le combat du pot de fer - rempli de suffisance technocratique - contre le pot de terre - plein du bon sens des élus de terrain. Je l'ai dit et le répète. Il faut une réforme territoriale en profondeur, mais éclairée par une pratique du pouvoir exercé dans les collectivités. S'éloigner du socle démocratique des communes est un non-sens. Leur légitimité reste entière. J'aurais aimé que l'on fasse d'Aix et de l'aire qui l'entoure un laboratoire expérimental. Mais la France a du mal à être pragmatique. Il lui faut des décisions uniformes alors que le monde ne cesse de se réinventer par l'imagination souple... »

Quel bénéfice global Aix et le Pays d'Aix tirent-ils de vos trois responsabilités ?

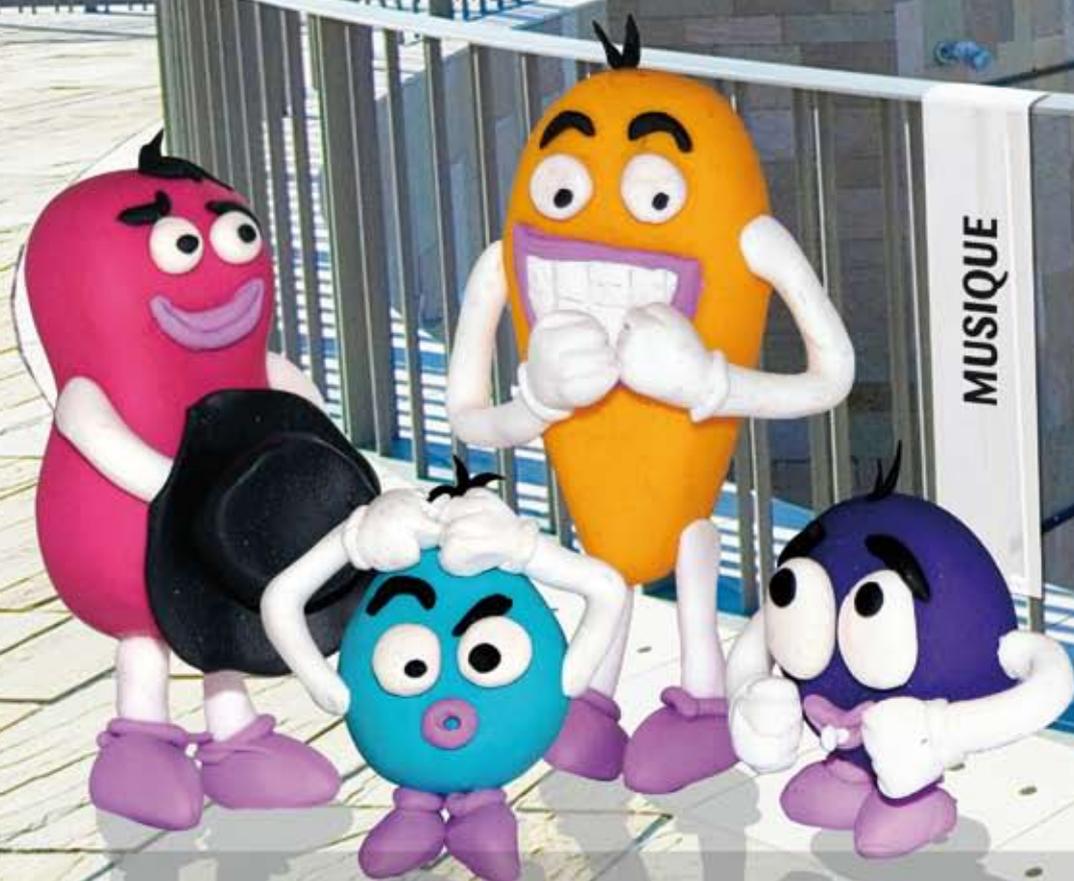
M.J.M. | « Nous entrons dans une période décisive. De grandes manœuvres se dessinent. Il va nous falloir participer à une reconfiguration politique et administrative sans perdre notre âme. D'un côté, on le sait, seuls les grands espaces urbains créent de la richesse et donc de l'emploi. De l'autre, l'attractivité d'Aix tient à ce que nous sommes comme un village qui offrirait tous les services d'une grande ville. Donc,

.....
L'attractivité d'Aix tient à ce que nous sommes comme un village qui offrirait tous les services d'une grande ville
.....

articuler le développement d'Aix et du Pays d'Aix, oui. Mais nous ne sommes pas solubles dans une aire technocratique sans limites. Là encore, il nous faudra être unis, inventifs et combatifs. C'est le grand défi à relever dans les années qui viennent. Seul un pouvoir conjuguant l'expérience de la ville, de l'intercommunalité et du parlement, dans un esprit de concertation bien sûr, pourra y parvenir. Je n'ai pas trop de trois fers au feu ! » 

môm aix

13 OCTOBRE AU 18 DÉCEMBRE 2010



Bureau Information Culture 04 42 91 99 19
➔ www.aixenprovence.fr



L'ensemble des repas servis dans les cantines

aixoises sont préparés dans le nouveau bâtiment inauguré en 2006.



// RESTAURATION SCOLAIRE

LA CUISINE CENTRALE À L'ÉCOLE DU GOÛT

Inaugurée en 2006, la cuisine centrale prépare 10 000 repas pour jour. Elle en profite pour inviter les petits Aixois à améliorer leurs habitudes alimentaires. Question de bon goût et de santé en général.

Située sur la route des Milles depuis 2006, la récente cuisine centrale d'Aix-en-Provence prépare les plats destinés aux 76 écoles et crèches de la ville, soit 10 000 repas quotidiens. L'équation n'était pas simple. La municipalité a pourtant opté rapidement pour cette solution plutôt que de recourir à des prestataires privés. Une certaine idée de l'indépendance qui permet à René Schaller, directeur de la Restauration municipale, de mettre en oeuvre « *une restauration citoyenne de qualité* ». Près de 8 millions d'euros ont été investis dans le bâtiment. Installé dans un cadre verdoyant sur plus de 2 500 m², il cumule les superlatifs fonctionnels et environnementaux. Le service veille au respect minutieux des normes de sécurité et d'hygiène, depuis l'arrivée des produits frais jusqu'à la livraison dans les cantines. Du contrôle de la chaîne du froid à la maîtrise bactériologique, les règles sont drastiques. Le personnel y est spécialement formé.

La sécurité d'accord, mais le goût dans tout ça ? De ce point de vue, la restauration scolaire a fait bien des progrès depuis des années. Les menus de la cantine sont conçus en fonction de recommandations nationales comme « la fraîche attitude » (5 fruits et légumes par jour), « un fruit à la récré » ou « *mouv'eat* ». Sur le plan gustatif et nutritionnel, les efforts sont nombreux. Repas à thème, jeux ou dégustations entrent dans l'apprentissage alimentaire des enfants. « *C'est une forme de croisade* soutient René Schaller, pour qui *la transmission du patrimoine gastronomique est capitale pour les jeunes générations. Certaines écoles, rappelle-t-il disposent même de potagers et de vergers.* »

La cuisine centrale n'entend pas évidemment régler l'ensemble des problèmes. D'autant que de nouvelles responsabilités pèsent sur ses équipes, parmi elles l'accueil des enfants à pathologie sérieuse, soumis à un régime spécifique dans le cadre d'un

projet d'aide individualisé. Il n'empêche, l'établissement entend relever tous les défis. Il y a bel et bien du nouveau dans les assiettes...

Caroline Strino

// EN CHIFFRES

Le coût de l'assiette

Coût moyen du repas (aliments, personnel, frais divers et amortissements)





// RESTAURATION SCOLAIRE

MODIFICATION DES MODALITÉS D'INSCRIPTION

La rentrée scolaire 2010 a marqué la mise en place d'un nouveau système d'inscription à la cantine. L'objectif est de prévoir précisément et à l'avance le nombre d'enfants qui y déjeuneront. Deux types d'inscription sont proposées, en fonction du caractère régulier ou occasionnel de la prise des repas. La réforme permet notamment d'anticiper les absences, qui devront être justifiées. Ce n'était pas le cas jusqu'à maintenant et la collectivité était contrainte de jeter de nombreux repas. L'économie réalisée permettra d'améliorer le niveau d'équipement et la qualité des produits proposés.



Patricia Larnaudie

Adjoint au maire en charge de l'Éducation et des Enseignements artistiques

Les modalités d'inscription à la restauration scolaire ont fait l'objet d'une réforme. Pourquoi ?

C'était une réforme nécessaire. Elle part d'un postulat assez simple : la Ville jette quotidiennement 300 repas, parce qu'un certain nombre d'enfants inscrits ne se présentent pas à la cantine, pour des raisons multiples et à la demande des parents. Personne ne pouvait se satisfaire d'un tel gaspillage. Chacun l'a d'ailleurs bien compris et le principe a été voté à l'unanimité aussi bien à la Caisse des Écoles, où siègent les représentants des parents d'élève, qu'en Conseil municipal.

L'une des mesures consiste à anticiper les absences. Quels sont les objectifs poursuivis ?

Pour éviter le gâchis d'une part, car les règles d'hygiène ne permettent pas de

faire don des repas, mais aussi pour réaffecter ces repas à d'autres enfants, qui eux auraient besoin de manger à la cantine. Car le but n'est évidemment pas de pénaliser les parents. Si la justification des absences doit devenir la règle, nous resterons à l'écoute, conscients qu'il existe des situations imprévisibles. C'est une manière à la fois de responsabiliser par rapport à un service public, mais aussi de l'améliorer. Sur l'année l'économie pourrait représenter 280 000 €.

A quoi pourrait servir cet argent ?

Par exemple à proposer davantage de denrées bio et aller au-delà des préconisations prescrites par le Grenelle de l'environnement. Car les denrées bio représentent un surcoût de 30 % et il est hors de question d'augmenter d'autant le prix supporté par les familles.

// À savoir

Deux formules d'inscription

• **Inscription régulière** : elle concerne les enfants qui prennent un ou plusieurs repas par semaine de façon régulière. L'abonnement débutera le premier jour de classe de l'année scolaire. Toutefois la date d'inscription peut être différée sur demande écrite.

• **Inscription occasionnelle** : elle concerne les enfants prenant leur repas au restaurant scolaire irrégulièrement. Les repas devront être commandés 48 heures avant la prise du déjeuner à l'aide d'un imprimé spécifique disponible sur le site de la Ville d'Aix-en-Provence ou à la Direction des Affaires Scolaires, 19 rue Lisse St Louis à Aix.

Facturation

Tout repas commandé à l'inscription administrative sera automatiquement facturé. Sont décomptées les journées d'absence à partir de deux jours scolaires consécutifs au vu d'un justificatif médical et les journées de sorties scolaires.

Gestion de l'abonnement

Tout au long de l'année, les familles peuvent sur demande écrite : annuler l'abonnement de l'enfant (la facturation sera modifiée à partir de la date demandée), modifier les jours d'inscription (par exemple le lundi à la place du vendredi) ou modifier leur abonnement.

D'ores et déjà dans les cantines aixoises, les écoliers ne mangent que du pain bio. Régulièrement des fruits et légumes sont également proposés. Si Aix atteindra par avance les objectifs de 20 % de bio en 2012, nous souhaitons aller encore plus loin. C'est l'un des bénéfices de l'économie réalisée grâce à la réforme.

Vous avez tenu en revanche à conserver le principe du post paiement. Pouvez-vous nous expliquer ?

C'est une règle essentielle à nos yeux. L'enfant mange, les parents payent ensuite. Cela permet notamment à des familles modestes de faire déjeuner leurs enfants. Le système de dégrèvement vient ensuite les aider à régler les factures selon le quotient CAF dont ils relèvent. C'est aussi pour sauvegarder ce principe qu'il fallait réformer. 

Propos recueillis par Julien Chapon

DEUX NOUVEAUX SELFS MIS EN SERVICE

Deux nouveaux selfs ont vu le jour à l'école élémentaire Daudet et au Pont de l'Arc, portant à huit ce type d'équipement. Ce mode de prise de repas est aujourd'hui privilégié car il permet aux écoliers d'acquiescer plus d'autonomie. Le bruit et l'attente sont aussi généralement réduits. Le temps du déjeuner, essentiel faut-il le rappeler, y gagne en fluidité et en confort. Les agents municipaux chargés d'accueillir les enfants ont été spécialement formés à ce nouveau fonctionnement, leur travail n'en sera que plus valorisé.

Notons également que dans le courant de l'année, l'école des Fenouillères verra son réfectoire entièrement refait afin que les enfants n'aient plus à sortir du groupe scolaire pour déjeuner.

Pour Patricia Larnaudie, adjoint en charge de l'Education, ces aménagements marquent « la volonté de la Ville d'améliorer sans cesse les conditions d'accueil sur le temps municipal ». Même si le temps nécessaire à la transformation d'une cantine classique en self reste assez long (environ quatre mois), une enveloppe budgétaire supplémentaire doit permettre de réaliser trois opérations de ce type par an. Actuellement 20% des cantines sont équipées. 

J.C.



Chaque jour, près de 10 000 repas sont préparés dans des conditions d'hygiène et de sécurité très contrôlées. Depuis l'arrivée des produits frais jusqu'à la livraison dans les cantines.



NOTEZ-LE ! Les menus sur le web

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver les menus de la cantine sur le site internet de la Ville. Vous y trouverez l'apport nutritionnel du repas, et même un menu conseil proposé pour le soir !

www.aixenprovence.fr/menus



// ACTIVITÉS

LE PÉRISCOLAIRE NE PERD PAS SON TEMPS

L'année scolaire est composée de trois temps « périscolaires » en journée, placés sous la responsabilité de la Ville : le matin de 7h30 à 8h20, l'interclasse de 11h30 à 13h30 et le soir de 16h30 à 17h45. Des services, études ou garderies, y sont notamment proposés. Ils sont assurés par des agents municipaux dans les écoles maternelles, et en majorité par des enseignants dans les écoles élémentaires.

Un pan entier de la politique d'éducation aixoise vise également à proposer des activités gérées par la Direction des affaires scolaires. Il y d'abord des ateliers, au rythme de 99 heures hebdomadaires, organisées sur 29 semaines autour d'un projet d'école. Ils se déroulent sur le temps d'interclasse mais aussi le soir après la classe. Animés majoritairement par les enseignants, ils couvrent des thématiques aussi variées que la lecture, l'informatique, la chorale, le bricolage ou les jeux de société. La Ville y consacre près de 60 000 €.

Le Poivre (Plan Organisant les Interventions de la Ville pour les Rythmes Éducatifs) offre lui 230 heures d'activités par semaine, réparties également entre des activités artistiques et sportives. Élaboré avec des partenaires extérieurs, il s'adressent aux enfants des écoles élémentaires. Il leur permet d'accéder à des activités, d'en découvrir de nouvelles et peut être leur donner l'envie de prolonger l'activité pratiquée, au sein d'un club sportif ou d'une structure culturelle en dehors de l'école. Le coût pour la Caisse des Écoles est de 250 000 € par an.

Il n'est pas anodin de rappeler qu'à Aix, tous ces services et activités sont mis gratuitement à la disposition des familles et des enfants. 

Julien Chapon

60 000 €

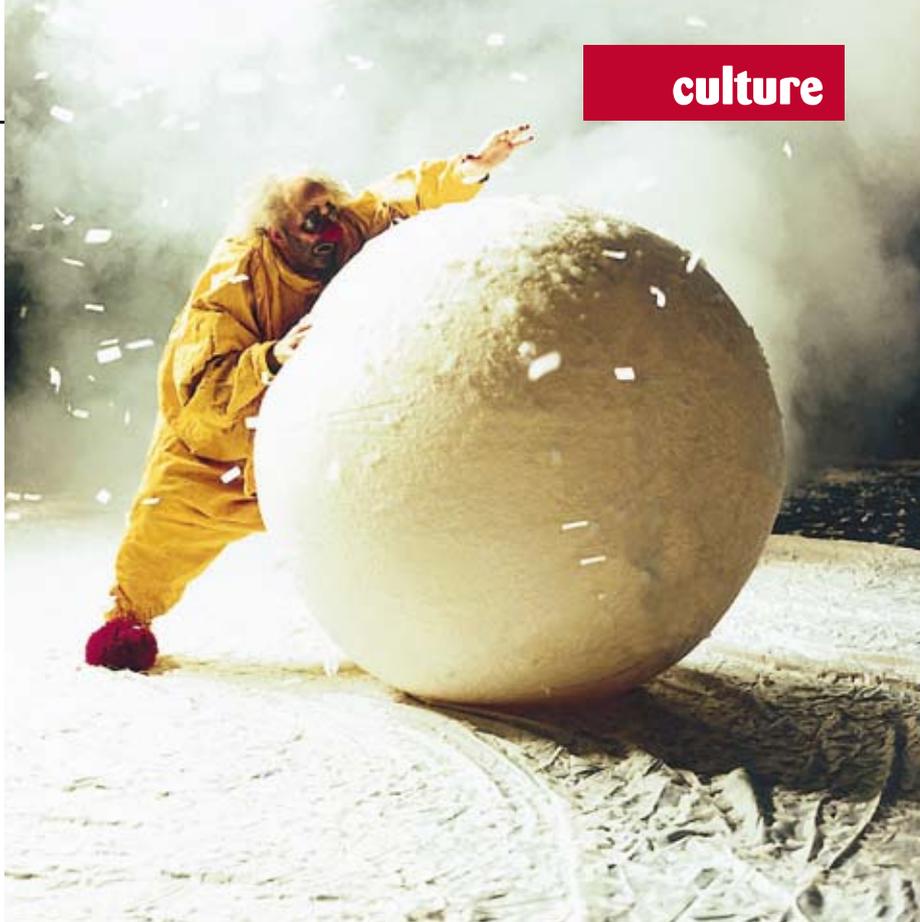
C'est la somme que la ville consacre chaque année à l'animation des temps périscolaires dans les écoles.

Coup de pouce clef ne laisse personne au bord du chemin

Mieux vaut prévenir que guérir. Ce dispositif vise à accompagner les enfants de cours préparatoire repérés par les enseignants comme fragiles dans le domaine de l'apprentissage de la lecture. Il entend associer pleinement les familles dans la prise en charge de la scolarité de leur enfant. Coup de pouce Clef a été mis en place pour la première fois à Aix durant l'année scolaire 2009/2010. Il a concerné les écoles D'Arbaud, Deux Ormeaux, Giono et Wallon. Il est le fruit du partenariat entre l'Education Nationale, l'Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école (APFEE) et la Ville d'Aix.

Il est mis en place après les vacances de la Toussaint dans certaines écoles élémentaires sur les territoires prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

Slava's snowshow au Grand Théâtre de Provence du 10 au 14 novembre. Le meilleur clown du monde ? Certainement ! et à coup sûr le plus lyrique et le plus inventif. Slava Polunin va faire souffler dans le Grand Théâtre de Provence un vent de bonheur, de drôlerie et de féerie pendant toute une semaine.



Fruit d'une collaboration entre les centres sociaux du territoire et les professionnels du spectacle vivant, Mômeaix a trouvé et conquis un public familial qui a pris l'habitude de se retrouver chaque dernier trimestre de l'année.

// CULTURE EN FAMILLE

MÔMAIX, C'EST DE LA "DYNAMIQUE"

Née en 2007, la dynamique Mômeaix est unique en son genre. L'idée ? Réunir des opérateurs et des structures culturelles et des centres sociaux autour d'un projet commun. Pendant la durée de la manifestation, chaque structure participante propose une programmation dédiée au jeune public et à la famille qui s'inscrit sous le label Mômeaix.

La quatrième édition de Mômeaix se déroule du 13 octobre au 12 décembre. Théâtre, danse et musique, la programmation 2010 se fera autour de 7 structures : le Grand Théâtre de Provence, le Pavillon Noir, le Théâtre Antoine Vitez, le 3 Bis F, le Théâtre du

Jeu de Paume, Théâtre et Chansons et le Théâtre des Ateliers.

On retiendra, en ouverture de cette saison, les pièces « Henriette et Matisse » (le mercredi 13 octobre) au Théâtre du Jeu de Paume, « Peter Pan, ou le petit garçon qui haïssait les mères » tiré de l'œuvre de James Matthew Barrie au Théâtre Antoine Vitez (le mardi 2 novembre) ou encore « Orphée aux enfers », opéra bouffe de Jacques Offenbach. Une production du Festival d'Aix-en-Provence et de l'Académie européenne

de musique, au Grand Théâtre de Provence le dimanche 12 décembre, qui clôturera la manifestation. Il y aura bien sûr, comme chaque année, des places à gagner sous forme de Pass (voir encadré).

.....
Une programmation dédiée au jeune public et à la famille

En quatre ans, le rendez-vous a fait son chemin et voilà le vocabulaire culturel aixois flanqué d'un nouveau mot aux contours bien définis : Mômeaix. Sa définition trouve ses racines au cœur de la famille, une notion qui a de beaux jours devant elle. 

// JEU

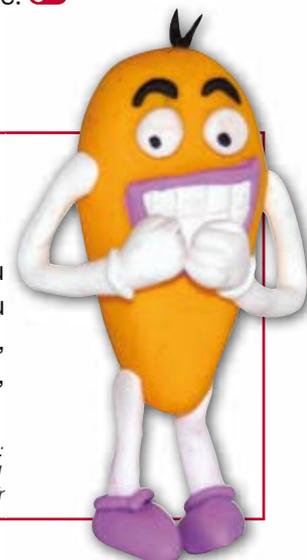
100 Pass à gagner !

La Ville d'Aix-en-Provence a organisé un tirage au sort le 6 octobre et recommence le 10 novembre 2010, pour gagner 100 pass pour 4 personnes (dont au moins un enfant de moins de 12 ans) pour aller voir un des spectacles du programme Mômeaix.

Les coupons sont disponibles au dos du programme ou sur www.aixenprovence.com. Ils devront être

déposés dans l'une des urnes Mômeaix installée au Bureau Information Culture, au Ballet Preljocaj, au Grand Théâtre de Provence, au Théâtre Antoine Vitez, au Théâtre des Ateliers, au Théâtre du Jeu de Paume, à Théâtre et Chansons.

Le règlement de ce jeu concours est disponible sur simple demande à :
 Direction de la culture, Hôtel de ville 13616 cedex 1
 ou sur www.aixenprovence.fr





// AMBITION

SCIENCES PO ÉLARGIT SES HORIZONS

Installé depuis sa création en 1956 au cœur de la ville, face à la cathédrale, l'IEP est une institution dans le paysage universitaire aixois. Pour autant l'établissement, qui accompagne les carrières de hauts fonctionnaires et de cadres dans le privé n'en oublie pas d'évoluer. Nouvelles filières, nouveaux locaux, un recrutement plus « démocratique », l'Institut d'Études Politiques, dirigé depuis 2006 par Christian Duval, entend relever tous les défis.

Sur le terrain de l'égalité des chances, Sciences Po a pris l'habitude de bousculer les codes établis. Jusqu'à devenir un fer de lance dans la démocratisation des grandes écoles. La réforme du concours l'illustre parfaitement.

En 2008 l'établissement aixois s'est constitué en réseau avec cinq autres IEP en France, permettant l'organisation d'un concours commun d'entrée en première année: voilà pour la forme. Sur le fond l'examen bouge aussi. Calqué sur révisions du bac, il ne nécessite plus systématiquement d'effectuer une prépa classique. Une préparation en ligne labellisée par les six IEP (Tremplin IEP) est néanmoins disponible au plus grand nombre. Son coût : 390 euros, ou 250 euros pour les boursiers. Pour les plus défavorisés,

le programme IEPEI offre même une plateforme entièrement gratuite. C'est un fait les sentiers de la réussite sont aujourd'hui plus nombreux. Sciences Po Aix poursuit du reste ses efforts en matière d'ouverture en multipliant les partenariats.

Ces partenariats facilitent notamment le parcours obligatoire des étudiants de Sciences Po à l'étranger. Cette démarche d'ouverture, l'Institut l'affiche aussi au travers de la présence d'étudiants étrangers, toujours plus nombreux, dans le diplôme. ils sont cette

Nous souhaitons être le symbole d'une tradition universitaire modernisée, à la fois attachés à notre histoire et résolument tournés vers l'international et le monde du travail

Christian Duval (Directeur de l'IEP d'Aix)

Plus accessible, l'IEP s'exporte également davantage. Depuis plus de dix ans, l'établissement privilégie la dimension internationale. Aujourd'hui, une centaine de conventions a été signée avec des universités qui comptent parmi les meilleures dans le monde.

année près de 150. L'établissement accueille également des chercheurs et des enseignants de nombreux pays. Ces échanges offrent à l'IEP l'apport de cultures et de points de vue différents. Ils consolident aussi sa réputation à l'international. **Julien Chapon**

L'IEP gagne du terrain

Avec plus de 6000m² de locaux actuellement disponibles, l'IEP a très largement augmenté sa capacité d'accueil. Outre le bâtiment historique face à la Cathédrale Saint-Sauveur, où l'université aixoise fut créée en 1409, l'établissement dispose depuis un an d'un deuxième site avenue Jean Dalmas, dans le quartier de la Seds. Grâce au concours de la mairie, l'ancien hospice des Petites soeurs des pauvres abrite aujourd'hui les seconds cycles et la recherche.

Durant l'automne, ces nouveaux locaux seront baptisés « Espace Philippe Séguin », en hommage à ce brillant ancien élève, qui fut ministre, Président de l'Assemblée Nationale et Premier président de la Cour des comptes. Christine Lagarde, l'actuelle ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi a pris sa relève en juillet dernier à la tête du conseil d'administration de Sciences Po Aix.



// INTERNATIONAL

UNE BOURSE DE MOBILITÉ POUR LES ÉTUDIANTS AIXOIS



Envie d'effectuer un stage à l'étranger ? La Ville peut vous aider en vous attribuant la bourse « Mobilité à l'International », mise en place pour les étudiants Aixois souhaitant réaliser un projet de mobilité dans l'une de ses villes jumelles ou partenaires.

Parce qu'une expérience à l'étranger constitue une des clefs de réussite professionnelle, la Ville d'Aix-en-Provence soutient la mobilité et l'ouverture à l'international de ses étudiants. Elle propose ainsi une aide financière pour les projets de stages dans ses villes partenaires, la bourse « Mobilité à l'International », d'un montant de 500 €.

Peuvent y prétendre tous les étudiants qui souhaitent réaliser un stage dans une ville jumelle ou partenaire de la Ville d'Aix-en-Provence, inscrits dans un établissement aixois à partir de Bac + 2 et résidents de la commune.

On trouve des villes partenaires en Europe, en Méditerranée, aux États-Unis ou encore en Afrique, c'est dire que le choix est large et les possibilités multiples. Les dossiers de candidatures sont téléchargeables sur www.aix-international.com le site de la Ville dédié à l'international. Le dossier doit être retourné

avant le 15 janvier prochain. Les futurs boursiers devront bien sûr répondre à certaines conditions, dont le traditionnel critère social. 

→ Renseignements

Contact

Ville d'Aix en Provence
Mission Développement
Touristique et International
Hôtel de Ville - 13616 Aix en Provence
Cedex 1
mrie@mairie-aixenprovence.fr

Informations

Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.aix-international.com
Il doit être retourné accompagné des pièces obligatoires au plus tard le 15 janvier 2011 à la Mission Développement Touristique et International Place de l'Hôtel de Ville
13616 Aix en Provence Cedex 1

FESTIVAL
IMAGE DE VILLE

12 → 16
NOVEMBRE 2010

verticalopolis

AIX-EN-PROVENCE
CITÉ DU LIVRE

image de  ville

INFOS : 04 42 63 45 09

WWW.IMAGEDEVILLE.ORG

MARTINCARREBE.COM





// PARCOURS D'ART

Un parcours d'art rend actuellement hommage à Jean-Marie Sorgue, l'un des plus importants artistes d'Aix-en-Provence de la seconde partie du vingtième siècle.

HOMMAGE À JEAN-MARIE SORGUE (1924-2010)

La galerie Ardital, qui fût la dernière à promouvoir l'œuvre de Jean-Marie Sorgue a souhaité lui composer un hommage. Pour répondre à ce projet, le GUDGI, groupement des galeries d'art d'Aix-en-Provence a imaginé un itinéraire. Tandis que trois galeries (Ardital, Le Léopard et Vincent Bercker) programment trois expositions qui permettent d'explorer plusieurs dimensions de l'œuvre de l'artiste, d'autres galeries poursuivent leurs activités coutumières tout en

accrochant beaucoup plus simplement, dans leurs espaces, une œuvre unique de l'artiste. Les institutions culturelles renforcent la diversité de cet itinéraire. Le musée Granet, le musée des Tapisseries, le musée d'art contemporain de Châteauneuf-le-rouge, l'Office du Tourisme d'Aix, la Cité du Livre, le Centre Franco-Allemand et l'Institut d'Etudes Politiques, proposent aux visiteurs une ou plusieurs œuvres. Au total, dix-huit lieux du Pays d'Aix participent à cet hommage à Jean-Marie

Sorgue. Cet événement est le premier que veut organiser annuellement le GUDGI d'Aix-en-Provence. AIX'ITINERAIRES DE L'ART a pour ambition de faire découvrir une ou deux fois par an, selon plusieurs angles d'attaque, des artistes novateurs et des courants de sensibilités dans le cadre d'un parcours imaginé par le réseau des galeries. À suivre... ➔

➔ Informations

Jusqu'au 16 Octobre 2010

// Théâtre

La Fontaine d'Argent change de propriétaire

Le théâtre de la Fontaine d'argent s'est offert cet été un petit lifting. De nouveaux propriétaires, un nouveau logo, une nouvelle déco, un nouveau bistrot : voilà pour le neuf. Pour le reste, la ligne de conduite ne bouge pas, avec une programmation toujours placée sous le signe de l'humour. La nouvelle direction souhaite aussi mettre l'accent sur le jeune public avec une programmation spécifique le mercredi après-midi. De quoi donner un souffle nouveau au café-théâtre créée en 1976 en lieu et place, ça ne s'invente pas, d'une cuve de 5 000 litres de mazout.

➔ Informations

La Fontaine d'argent

5 rue la fontaine d'argent.

Tél : 04 42 38 43 80

www.lafontained'argent.com



// Bilan

Picasso, un bilan à la hauteur du maître

Des chercheurs du Centre d'Études et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM), ont réalisé une étude d'impact de la saison Picasso qui a animé Aix-en-Provence durant l'été 2009. Si on savait que l'événement avait été un succès, plus difficile d'en évaluer les retombées économiques pour Aix et ses alentours. Le chiffre est tombé : la saison Picasso a généré 62 millions d'euros de retombées économiques dans les Bouches-du-Rhône. Un bilan qui fait rêver pour cette année de crise économique. Les retombées

« indirectes » représentent selon les auteurs de l'étude pas moins de 227 emplois, essentiellement dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie. C'est tout de même un peu moins que pour l'exposition consacrée à notre Cézanne local, en 2006, dont les retombées sont estimées à 69,4 millions d'euros. Un nouveau pari culturel et économique se profile déjà à l'horizon 2013, avec le projet de capitale culturelle européenne « Marseille Provence 2013 », dans lequel Aix est associée. ➔ JFH

// PSMV

Le Plan de Sauvegarde
et de Mise en Valeur s'appliquera
à l'ensemble du centre-historique.

L'AVENIR DU CENTRE VILLE

Le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), déjà évoqué dans ce magazine, sera bientôt finalisé. L'occasion de s'arrêter plus longuement sur ce document essentiel pour le centre ville, garant de sa protection comme de son développement.

Aix-en-Provence, à l'instar d'une centaine de villes en France s'apprête à se doter d'un PSMV. L'objectif de ce document d'urbanisme de référence est double. D'une part protéger l'immense richesse patrimoniale du centre historique, d'autre part poser les jalons de son développement futur.

L'accompagnement des propriétaires

Un des objectifs du PSMV est de retrouver l'identité du centre historique. S'il abrite un grand nombre de bâtiments d'exception, il souffre également par endroit d'un manque de lisibilité. La qualité des façades des immeubles d'habitation est par exemple inégale. Elles peuvent avoir été altérées par des couches successives de travaux mal encadrés.

Loin de définir des contraintes excessives le PSMV vise justement à fournir un cadre aux propriétaires. D'ailleurs, la plupart des prescriptions existent déjà. Depuis bien longtemps on ne pas faire « n'importe quoi » en matière de restauration de toiture, de ravalement de façades, d'aménagement de terrasses,

de conduits d'évacuation ou de menuiseries. Ces indications pourront désormais être rassemblées de façon plus pédagogique dans un seul document. Dans la plupart des cas des solutions respectueuses du patrimoine existent. « *En discutant avec les propriétaires, nous trouvons fréquemment un terrain d'entente autour d'un projet satisfaisant rappelle d'ailleurs Daniel Rennou, Architecte des bâtiments de France (ABF). Je suis aussi là pour les aider* » (voir interview ci-contre).

Sur le plan pédagogique une exposition est en cours d'élaboration (des documents sont d'ores et déjà disponibles au

Bureau Informations Culture, rue Gaston de Saporta). Partie intégrante de la phase de concertation, elle présentera le PSMV en apportant des clefs de compréhension sur la valeur patrimoniale de la ville historique et le projet urbain qui l'accompagne. « *Le patrimoine ce n'est pas seulement une affaire de moulures ou de corniches. C'est aussi une harmonie des places, des perspectives, des bâtiments que se répondent. Ces éléments font la magie du centre ville. Le PSMV vient la protéger. C'est un atout fantastique* » explique Marie-Pierre Sicard-Desnuelle, adjoint au Patrimoine et au Secteur sauvegardé.

// Secteur sauvegardé

Un cadre historique

Le PSMV encadrera les programmes de rénovation et d'aménagement sur l'ensemble du secteur sauvegardé, dont les origines remontent à 1962 et la loi Malraux, votée à une époque où les pouvoirs publics n'hésitait pas à détruire des quartiers entiers désignés comme vétustes.

Aujourd'hui l'ensemble des bâtiments situés dans le périmètre a été identifié en fonction de leur qualité patrimoniale. Le PSMV vient formaliser quarante années d'études approfondies et de procédures complexes en raison du niveau d'exigence demandé par l'ancienne Capitale de la Provence.

Daniel Rennou, Architecte des bâtiments de France



.....
**L'Architecte des
bâtiments de
France est là
pour tenir un cap**
.....

En quoi un PSMV est nécessaire pour Aix ?

Aix-en-Provence est dépositaire d'un tel patrimoine urbain qu'il est indispensable de mettre en place certains outils pour le préserver. Au fil du temps, les petites transformations viennent dégrader la lisibilité de ce patrimoine. C'est souvent le résultat d'une méconnaissance de la valeur patrimoniale d'un lieu.

Ce document sera-t-il contraignant ?

Le PSMV n'est pas une démarche de muséographie de la ville, loin de là. On est au XXI^e siècle et l'architecture doit vivre avec son temps. Par contre elle doit s'intégrer dans l'existant, et l'existant doit être préservé afin de ne pas disparaître. L'ABF doit être consulté sur les travaux situés sur une zone de 500 mètres autour d'un bâtiment classé. C'est-à-dire qu'à

Aix, tout le centre-ville est concerné. Là-dessus, rien de nouveau. Par contre le PSMV apportera des éléments de réponse en matière d'espace public. On va tendre vers des aménagements les plus simples possibles pour mettre en valeur l'ordonnance de la ville. C'est ce que l'on peut déjà voir place des Cardeurs ou encore place Saint Jean de Malte. D'autres projets sont en cours d'études.

Et en ce qui concerne les commerces ?

On demandera aux commerçants de se mettre en conformité lorsqu'ils effectueront des travaux d'aménagement de leur commerce. C'est une démarche d'équilibre qui ne nécessitera pas forcément un surcoût. Et n'oublions pas que l'activité commerciale sera d'autant plus forte que la ville sera belle et harmonieuse.

67

C'est la surface en hectares du secteur sauvegardé d'Aix-en-Provence

Un projet urbain d'envergure

Mais réduire le PSMV à outil de protection du patrimoine, fût-il indispensable, serait cependant une erreur. C'est un véritable projet urbain traversant l'ensemble des thématiques publiques. Les déplacements par exemple, avec l'amélioration des transports en commun et la politique de piétonnisation. Le logement ensuite, avec le maintien d'une offre accessible et variée. A ce titre les opérations de réhabilitation ont permis depuis dix ans de réduire sensiblement le nombre de logements vacants (- 30 %). La question des commerces et de leur développement est également au cœur des débats. Au fond le but poursuivi par le PSMV est simple : le mieux vivre ensemble. Le centre ville aixois est dynamique, et attire la majorité des flux de personnes. L'enchevêtrement des activités commerciales, administratives, judiciaires et culturelles ne doit cependant pas aboutir à des conflits d'usages. Il faut



Comme pour le forum des Cardeurs, d'autres places du centre-ville devraient bientôt retrouver des perspectives.

partager l'espace public et élaborer ensemble un mode de fonctionnement harmonieux. L'attractivité d'Aix n'en sera que renforcée. « *Le PSMV doit gérer et accompagner le succès du centre ville. Au fond préparer l'avenir. Ce document n'est pas un empêchement de tourner en rond, il va conseiller les propriétaires et habitants sur l'amélioration de leur patrimoine. Évidemment il y a des contraintes, mais nous les voulons équilibrées. Chacun en tirera profit* », conclut Alexandre Gallese, adjoint à l'Urbanisme et à la Planification urbaine.  **Julien Chapon**



Depuis le début du projet, Marie-Pierre Sicard Desnuelle, adjoint en charge du Patrimoine et du Secteur sauvegardé et Alexandre Gallese, adjoint à l'Urbanisme et à la Planification urbaine travaillent en étroite collaboration pour faire aboutir le document d'urbanisme qui s'appliquera au centre-ville.



// RETRAITÉS ACTIFS

LA VILLE PARTENAIRE DU CCAS POUR ENCADRER LES ACTIVITÉS SPORTIVES DES SENIORS

Durant l'année, des éducateurs sportifs de la Ville encadrent des activités proposées aux adhérents du Centre Communal d'Action Social (CCAS). Un partenariat qui favorise la diversité des activités sportives pratiquées par les retraités adhérents.

Comme chaque année pour la rentrée, le Centre Communal d'Action Sociale propose un programme d'animation riche en direction de ses adhérents. Escalade, randonnée, aquagym, échecs, pétanque... Des sports à sensation aux disciplines propices à la détente, les activités ne manquent pas pour les seniors qui fréquentent la structure.

Trois éducateurs sportifs de la Ville encadrent seuls ou conjointement avec les animateurs du CCAS les activités. La Direction des Sports de la Ville et le CCAS sont liés par une convention votée au Conseil Municipal. Sur la saison sportive 2010-2011 leur intervention représente 46 heures hebdomadaires, soit presque 1500 heures sur l'année. « Cette action rentre dans un axe de notre politique sportive, qui vise à permettre l'accès du sport au plus grand nombre »,

précise Francis Taulan, adjoint aux sports de la Ville. Ce partenariat qui a débuté il y a quatre ans, est indispensable à la pratique de certaines activités réglementées, qui ne pourraient pas être programmées sans

Les activités ne manquent pas pour les seniors qui fréquentent la structure

un encadrement par des ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives). Il évolue aussi en fonction de la demande des adhérents du CCAS. Une journée d'information sur les activités proposées était organisée au début du mois de septembre, mais les inscriptions restent ouvertes toute l'année. **J-F. H.**

→ Informations

Renseignements et inscription au CCAS
04 42 17 99 99
Du lundi au vendredi
de 8 h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
« LE LIGOURES »
Place Romée de Villeneuve

// Tennis

Le tennis Club du Jas de Bouffan ouvre ses portes

Le Tennis Club du Jas de Bouffan ouvre ses portes. La nouvelle construction comprend un espace de 287 m² pour le club, un espace de 119 m² pour la Direction des sports (4 vestiaires avec bloc douches et un sanitaire public, un local matériel), qui permettra d'accueillir les scolaires et les associations sportives utilisant le site et 17 m² de locaux communs (local technique, un vestiaire arbitres), ce qui représente une surface totale de 423 m². Sa construction avait été engagée suite à un incendie qui avait ravagé le club house. Coût total de l'opération : 920 000 €. Le club de tennis du Jas de Bouffan compte aujourd'hui 300 adhérents.

// Piste d'athlétisme Carcassonne

La piste d'athlétisme de Carcassonne requalifiée



Le chantier débuté avant l'été devrait se terminer le 14 octobre 2010.

Les travaux de requalification des installations d'athlétisme du stade Carcassonne ont pour objectif de permettre d'organiser des compétitions nationales. Le revêtement de la piste sera identique à celui du stade de Barcelone sur lequel se sont déroulés les championnats d'Europe d'athlétisme au mois de juillet dernier (revêtement MONDOTRACK SX fourni par MONDO). Coût de l'opération: 870 000 €.



Zinedine Zidane, adjoint aux sports, Francis Taulan, Maryse Joissains, député-maire d'Aix-en-Provence, et Christian Kert, député lors de la pose de la première pierre du complexe Z5, le 10 septembre dernier.

// COMPLEXE Z5

UNE PREMIÈRE PIERRE TRÈS MÉDIATIQUE

Le 10 septembre dernier, Zinedine Zidane était à Aix pour poser la première pierre du complexe de football en salle « Z5 » qui va voir le jour à Luynes. La livraison du chantier est prévue au premier semestre 2011.

Zinedine Zidane a désormais l'habitude de fouler le sol aixois depuis le mois de septembre 2009, date à laquelle il avait présenté son projet de complexe sportif à Maryse Joissains. Aujourd'hui, le rêve devient réalité. Le 10 septembre, l'ancien meneur de jeu des Bleus était aux Milles pour poser la première pierre de la structure qui formera à terme un complexe de 2 500 m² dédié au football à cinq. Et même si la structure n'est encore qu'à l'état de chantier, Zinedine Zidane s'y sent déjà chez lui.

D'ailleurs, l'enfant de Castellane, qui n'oublie pas ses origines modestes mettra un point d'honneur à rendre le complexe accessible à tous, grâce

notamment à une politique tarifaire adaptée aux différents publics. Cette dimension sociale concernera les écoles, les associations sportives et les centres socio culturels aixois.

Le projet comprendra sept terrains en synthétique, dont deux couverts. Il offrira également aux visiteurs de nombreuses installations annexes : un espace de remise en forme, une boutique, un restaurant, et une salle de convivialité dans laquelle des usagers pourront visionner sur écran le film de leur match.

Maryse Joissains a exprimé sa fierté de voir Aix choisie par « Zizou » pour implanter son premier complexe, qui sans aucun doute en appellera d'autres. 

// Rencontre



Après avoir posé la première pierre de son complexe sportif, l'ancien numéro dix français a improvisé à un petit match de foot avec les jeunes licenciés de l'AUC Foot. Un souvenir inoubliable pour petits protégés du président Claude Cazals, et une occasion pour « Zizou » de montrer qu'il n'a rien perdu de son talent.

Le bâtiment de 3 000 m² du complexe « Z5 » a été dessiné par l'architecte marseillais Christophe Gulizzi.





// RUGBY

L'AUCR travaille également sans relâche sur la formation des jeunes. Il est d'ailleurs présent dans toutes les catégories d'âge en championnats régionaux et nationaux. Ici, les cadets du club.

L'AUC RUGBY AU-DESSUS DE LA MÊLÉE

Après une saison détonnante, l'AUC Rugby se met à rêver d'une évolution en Fédérale 3. Le club n'en oublie pas moins ses autres objectifs.

La saison écoulée reste l'une des plus abouties sur le plan sportif pour l'AUC Rugby. Le club a clairement démontré sa solidarité et sa cohésion sur le terrain. Sa restructuration tant sur le plan sportif, éducatif, administratif, que financier, lui permet aujourd'hui d'envisager une progression permanente et maîtrisée.

L'AUCR est le plus vieux club de rugby Aixois. Il véhicule depuis plus de 50 ans des valeurs fortes. En marge de ses objectifs sportifs, Le club continue d'élargir son champ d'action auprès d'autres publics, notamment avec le projet « rugby pour tous » qui permet à des personnes handicapées de se familiariser avec le rugby. Le club intervient également auprès des jeunes du collège de l'Arc de Meyran, avec la mise en place d'une classe à horaires aménagés.

L'AUCR travaille également sans relâche sur la formation des jeunes. Il est d'ailleurs présent dans toutes les catégories d'âge en championnats régionaux et nationaux. Autant de moyens d'actions qui lui permettent aujourd'hui de soutenir plus que jamais l'implantation durable du rugby sur le Pays d'Aix.

Barragiste de Fédérale 3 en senior pour la première fois de son histoire, champion de Provence en réserve Honneur et juniors Balandrade, la saison écoulée de l'AUCR lui a permis d'asseoir un rôle de leader parmi l'élite de la zone Sud Est et d'envisager à court terme une évolution sportive en championnat de France (Fédérale 3). Son principal objectif ! Souhaitons-lui bonne chance. 

// Bilan

Aibox dépasse tous les espoirs

Le dispositif d'accueil de loisirs estival « Aibox » mis en place par la Ville d'Aix a rencontré un vif succès durant les mois de juillet et août. Aibox avait été pensé pour remplacer la Carte Surf, qui n'intéressait plus le public jeune. La première édition de la Aibox, qui rappelle le proposait des semaines d'activités selon quatre thématiques (Nature, Sensation, Loisir et Découverte) et deux tranches d'âges différents peut se targuer d'avoir atteint les 95% de taux de fréquentation. Dépassant ainsi toutes les attentes de ses organisateurs. Plus de 700 Box ont été vendus, ce qui représente près de 4000 journées de loisirs pour un public de 9 à 17 ans. Le dispositif proposait des activités très prisées telles que le Paint Ball, le Lasergame, le golf, l'équitation, la pêche, le Beachsoccer, la plongée ou encore la voile... À suivre en 2011 !



// Aménagement

Un parcours sportif à la Torse

Afin d'améliorer les conditions de pratique de l'athlétisme, la Ville aménage un parcours sportif éclairé sur l'ancien terrain militaire en bordure de la Torse. Celui-ci permettra d'augmenter le nombre de coureurs en loisir l'hiver sur le site. Cet aménagement coûtera 90 000 €. Le parc de la Torse est rappelons-le l'un des sites privilégiés des joggers Aixois. Il avait fait l'objet d'importants travaux d'embellissement et de sécurisation au printemps dernier.



// ÉCONOMIE

Le bureau de la JCEPA avec, de gauche à droite : Martin Feigneux, Olivier Calvino, Lucile Guérin, Cyriaque Crosnier Mangeat (Président), Caroline Dérot, Nathalie Letilleul, Patricia Aubanel.

→ Renseignements

Jeune Chambre Economique du Pays d'Aix
Maison de la Vie Associative
Le Ligourès – Place Romée de Villeneuve
13090 Aix-en-Provence
Tél. : 06 09 67 38 28 / www.jcef.fr
paysdaix@jcef.asso.fr

LA JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DU PAYS D'AIX FÊTE SES 45 ANS ENTREPRENDRE POUR FAIRE PROGRESSER SON TERRITOIRE

Vous ne la connaissez peut-être pas, mais elle est à l'origine de nombreuses actions à Aix-en-Provence. La création d'un Palais des Congrès ? Son idée. Assogora ? Créé sous son impulsion. Les zones piétonnières, la zone commerciale de la Pioline, le Concours de l'entreprise innovante ? Toujours elle. Elle, c'est la Jeune Chambre Economique du Pays d'Aix (JCEPA), qui fêtera en novembre 45 années au service de notre ville.

Et justement cet anniversaire sera l'occasion d'une grande rétrospective sur tout ce qui a pu être imaginé au sein de l'association. L'occasion de se rappeler le fourmillement d'idées nées de l'engagement de ses bénévoles. L'occasion aussi de présenter un des projets phares à venir de la JCEPA, Urgence habitat. L'idée ? Promouvoir l'utilisation de palettes, bon marché et souvent en nombre dans les zones sinistrées, pour construire des habitats d'urgence. La première de ces maisons sera présentée lors de cet anniversaire avant de trouver, espérons le, un succès rapide auprès des ONG.

Concrétiser ses rêves

Car tel est le but de la Jeune Chambre Economique. Ouverte à toute personne souhaitant donner de son temps pour être force de proposition et d'action, l'association œuvre à améliorer la justice sociale et économique de son territoire, en plaçant l'homme au centre de ses réflexions. Portée par ses valeurs d'humanisme et d'éthique, elle favorise la prise de responsabilités et l'esprit d'entreprendre de ses adhérents. Chacun d'eux s'implique à concrétiser un rêve, en étudiant sa faisabilité puis

en établissant un plan d'action. Citons par exemple ParlemEntreprise, qui a mis en liaison les adhérents de l'association et les parlementaires français pour leur rapporter la réalité de terrain. La JCEPA en collaboration avec Christian Kert, député des Bouches-du-Rhône, travaille sur de nouveaux outils à destination des créateurs d'entreprise, leur permettant d'anticiper les éventuels problèmes, dans le but de limiter les défaillances d'entreprises.

Chaque projet local ayant fait ses preuves peut ensuite être décliné au plan national, voire international. Citons « Rêve de Gosse », l'un des projets de la JCEPA. L'idée est de permettre à des enfants handicapés de voler au dessus des nuages, et découvrir sa ville autrement. Initié localement, « Rêve de Gosse » est aujourd'hui une réussite nationale pour l'association.

Car la JCEPA est l'antenne aixoise de la Jeune Chambre Economique Française (JCEF), elle-même affiliée à une association internationale (la JCI) implantée dans 120 pays. Créée en 1952 par Yvon Cochard, la JCEF est née du désir de jeunes entrepreneurs ayant vécu la guerre de continuer à servir leur pays. Tout comme la JCEPA l'association

nationale, reconnue d'utilité publique en 1976, a su au fil des ans promouvoir des actions que tout le monde connaît et reconnaît aujourd'hui : l'association des garde-malades, les containers de récupération du verre, la Journée Universelle des Droits de l'Enfant, le n° d'appel 18...

La Jeune Chambre Economique a ainsi su se positionner comme une force de proposition indispensable en France, tant ses projets oeuvrent au mieux vivre ensemble. Il ne nous reste alors plus qu'à souhaiter un très bon anniversaire à l'antenne aixoise, confiants que les années n'altéreront pas son dynamisme. 

NOTEZ-LE !

Vous voulez créer une association ? Vous êtes adhérent d'une association et avez des questions concernant sa gestion ? Pays d'Aix Associations peut vous aider ! Dès le mois d'octobre la Maison de la Vie Associative reprend ses rendez-vous conseils. Retrouvez sur www.paysdaixassociations.org, rubrique « Des Experts à votre service » l'ensemble des formules proposées ainsi que le planning des rendez-vous pour l'année à venir.

// CENTRE-VILLE

L'ANCIEN HÔPITAL DEVIENT UNE MAISON DE RETRAITE

L'intérieur de l'ancien hôpital vient de faire l'objet d'un important chantier de réhabilitation et d'adaptation. Il devrait accueillir une maison de retraite de 82 chambres, dont 16 dédiées à des personnes souffrants de la maladie d'Alzheimer.

Véritable vestige de l'architecture aixoise, riche de cinq siècles d'histoire et monument classé, c'est dans l'ancien hôpital – bâtiment construit en 1522 – que la résidence Pasteur s'apprête à s'installer. Après un an de travaux de remise en état, de sécurisation et de mise aux normes, le site qui a subi d'importantes transformations s'apprête à accueillir cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Les patients seront dans des chambres individuelles et médicalisées, avec tout le confort nécessaire. Le compartiment de 16 lits réservés aux patients souffrants d'Alzheimer et autres formes de démence sénile fera quant à lui l'objet d'une surveillance accrue et de mesures préventives supplémentaires, avec notamment une codification de l'accès pour éviter les fugues. Aides soignants diplômés, infirmiers, médecins, psychiatres, kinésithérapeutes, ostéopathes, coiffeurs et esthéticiennes, ce sont au total plus de 40 personnes qui veilleront sur la santé et le bien-être des résidents, sous la direction d'Hélène Pellet. Une équipe étoffée au service des malades dont les principaux symptômes sont la perte de la mémoire immédiate et l'incapacité à assumer des gestes de la vie quotidienne. L'ouverture de l'établissement est prévue pour la fin du mois d'octobre. 🟡



Hélène Pellet, directrice de l'établissement, avec Sylvaine Di Caro, conseiller municipal en charge des personnes âgées et Jean-Christophe Grossi, adjoint au centre-ville.

// ENCAGNANE

« LE PETIT JARDIN » S'INSTALLE AU LIGOURÈS

La crèche « Le Petit Jardin » devrait s'installer au Ligourès avant la fin de l'année. Un déménagement qui s'accompagnera de la création de 15 places supplémentaires.

Les anciens locaux du centre socio culturel La Provence ne seront pas restés inoccupés bien longtemps. Un peu plus d'un an après le déménagement de l'association sur le boulevard Maréchal Juin, le rez-de-chaussée du Ligourès a été récupéré

par la Ville. Il fait actuellement l'objet d'un important chantier de réhabilitation et d'aménagement en vue d'accueillir la crèche « Le Petit Jardin », basée au bâtiment le Verseau. Ce déménagement devrait aussi s'accompagner d'une création de 15 lits supplémentaires, ce qui portera la capacité d'accueil de l'établissement à 40 enfants.

C'est donc un nouvel espace de 390 m² entièrement remodelé en concertation avec les professionnels qui y travailleront et répondant à toute les normes PMI de sécurité et sanitaires qui accueillera les petits bouts de

choux répartis sur trois sections. Le jardin de 500 m² sera lui aussi divisé en trois parcelles respectivement dédiées aux petits, aux moyens et aux grands. La proximité de la place Romé de Ville-neuve et d'un parking est un plus pour les parents qui pourront se garer avec facilité et déposer leurs chérubins en toute quiétude. Gérée par Les Petits Chaperons Rouges, organisation nationale et délégataire des crèches municipales, la crèche devrait ouvrir ses portes avant la fin de l'année, après le passage des différentes commissions de sécurité et de l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites. 🟡



// OUEST

L'ancienne salle Agora qui devait regrouper dès cette rentrée deux crèches du quartier a été la victime d'un incendie criminel.

CRÈCHE AGORA LES TRAVAUX RETARDÉS PAR UN INCENDIE

Quelques mois de travaux et 800 000 € d'investissement après le premier coup de pioche, la transformation de l'ancienne salle Agora en crèche était sur le point de prendre fin. Seulement voilà, la bêtise humaine en a décidé autrement. Deux jours avant la livraison du chantier, le bâtiment a été la cible d'un violent incendie d'origine criminelle. Dans la nuit du 29 au 30 août dernier, des malfrats se sont introduits par effraction dans la crèche avant de commettre l'irréparable dans un intérieur fraîchement remis à l'état neuf. Système électrique fondu par les flammes, dortoirs détruits, salles d'activités délabrées, murs noircis, climatisation hors d'usage, les dégâts sont estimés à 400 000 € par les experts. Maryse Joissains qui s'est rendue

sur place le jour même n'a pas mâché ses mots pour exprimer sa désolation et sa colère. « Une enquête est ouverte et les auteurs de cet acte inqualifiable seront poursuivis, déclarait le député maire. En brûlant une crèche, ils s'attaquent à un symbole de la République ». Mais n'en déplaise aux vandales, la crèche ne mourra pas au stade embryonnaire. Le premier magistrat de la Ville a clairement exprimé sa volonté de voir les travaux reprendre dès le lendemain de l'incendie afin de limiter un retard pour l'instant évalué à deux mois par rapport à la date initialement programmée. Le site regroupera « Les Canailoux » et « L'Oasis », deux crèches du quartier actuellement basées dans des locaux privés. Elle comptera 50 places. 🔴

// NORD

CRÉATION D'UN MICRO SITE SPORTIF À BEISSON

La requalification de Beisson dans le cadre du programme mené par l'Agence Nationale de Réhabilitation Urbaine (ANRU) sera accompagnée par la création d'une infrastructure sportive. Les travaux viennent de débuter.

Réhabilitation du Club des Jeunes, apparition de nouvelles entités associatives, installation du centre socio-culturel Aix Nord au coeur du quartier dans des locaux plus spacieux et mieux adaptés aux activités socio-éducatives, force est de constater que l'action menée sur le secteur nord de la ville par Sophie Joissains et la Direction de la Politique de la Ville porte ses fruits. En partenariat avec la Direction des Sports, elle porte à bras le corps le projet d'implantation d'un micro site sportif sur l'esplanade de Beisson. Choisi en concertation avec les riverains, le lieu doit accueillir une structure multisports (16 x 32 m),

équipée d'un gazon en synthétique et sécurisée par une rambarde métallique. Si le terrain prévoit d'être en accès libre, il sera en revanche dépourvu de tout éclairage pour éviter une occupation nocturne et les nuisances sonores que cela pourrait engendrer. La construction d'une aire pour enfants avec des jeux à bascule est également au programme des travaux. L'opération devrait coûter 310 000 €, financés par la Ville et le Centre National du Développement du Sport. La livraison du chantier est prévue pour janvier 2011. huit autres sites du genre sont en projet dans différents quartiers de la ville. 🔴



// PONT DE BÉRAUD

La petite Jeannine Hoyet (Aujourd'hui épouse Labrousse), le 20 août 1944 sur un blindé de l'armée américaine. Une page d'histoire se tourne alors sur le quartier.

LA LIBÉRATION ENTRE TÉMOIGNAGE ET COMMÉMORATION

À l'occasion de la commémoration de la libération du quartier durant l'été 1944, Jeannine Labrousse, témoin privilégié de l'époque était présente sur la « Place du 20 août 1944 ». Elle raconte.

Le 20 août dernier, élus, civils et anciens combattants étaient réunis au croisement du chemin de Repentance et de la Route Départementale 10, pour commémorer le 66^e anniversaire de la libération du quartier. Ce lieu de mémoire a été aménagé et rebaptisé « Place du 20 août 1944 ». Une stèle y a été apposée en 2004. Cette année, une deuxième plaque a été rajoutée et dévoilée en hommage à la 3^e Division d'Infanterie américaine. Jeannine Labrousse faisait partie des quelques civils présents sur ce lieu riche d'histoire qui a marqué à jamais son enfance. Témoin privilégié de l'époque, cette aixoise de 71 ans en avait seulement cinq lorsque les libérateurs ont arraché la ville des mains de l'occupant

allemand. « *Nous habitons chemin de Repentance et les Allemands étaient omniprésents à ce carrefour. Lorsque nous avons vu les blindés américains arrivés par la route de Vauvenargues, nous avons d'abord cru à des renforts nazis* », dit-elle avec émotion. Ce ne sont que quelques instants plus tard, en voyant les occupants déserrer leur poste que la crainte des riverains s'est estompée. « *La joie pouvait alors se lire sur nos visages. Hommes, femmes et enfants sont sortis de leurs foyers pour s'amasser au bord de la route, applaudir et accueillir les alliés comme il se doit* », poursuit cette mère de deux enfants avant de conclure : « *nous étions alors aux premières loges pour voir la liberté gagner la ville* ». ➤

Réunion publique

Le 20 novembre à 11h00, une réunion publique sera menée dans le cadre de la concertation mise en place pour la définition du plan de circulation des Quartiers Est. Le projet de circulation présenté tiendra compte des observations formulées lors des réunions publiques précédentes. À l'issue de cette réunion, les élus et services de la Ville travailleront à nouveau sur le projet afin de prendre en compte la réflexion menée avec l'ensemble des habitants. Le résultat final sera présenté lors d'une ultime réunion dont la date reste encore à déterminer.

➔ Informations

Salle des fêtes Roger Baudun
Rue de l'École - Quartier Les Platanes

AIX REND HOMMAGE À « BRUNO »

Aix-en-Provence est la première ville de France à avoir rendu hommage au général Marcel Bigeard, dit « Bruno », en donnant son nom au rond-point situé avenue Henri Mauriat, au lendemain de sa mort.

En signe d'hommage, Maryse Joissains a baptisé « Marcel Bigeard » le rond-point situé à l'intersection de l'avenue Henri Mauriat et la bretelle de l'autoroute A8 (autoroute de Nice). La cérémonie s'est déroulée le 19 juin dernier, au lendemain de la mort du général, en présence d'Henri Matas, Gérard Deloche, conseiller municipal en charge des affaires militaires, de nombreux élus, ainsi que de nombreux anciens combattants et des représentants de l'Union Nationale des Parachutistes. Résistant durant la seconde guerre mondiale, grande figure militaire des guerres d'Indochine et d'Algérie, le général Marcel Bigeard a également été nommé



// SUD EST

secrétaire d'état à la défense en février 1975. Il démissionnera un an plus tard, en août 1976 sans pour autant renoncer à la politique puisqu'il est resté député de Meurthe-et-Moselle jusqu'en 1988. Maryse Joissains a salué la mémoire de ce grand homme de combat aux nombreuses décorations, aux multiples citations, ainsi que son dévouement extraordinaire et sans faille pour la France.

Comme un symbole, c'est le 18 juin dernier - jour du 70^e anniversaire de l'appel du Général De Gaulle - qu'il s'est éteint à l'âge de 94 ans, à Toul dans sa commune de naissance. Son dernier Appel. ➤



// FACULTÉS

JEAN-PAUL COSTE EXPÉRIMENTE LE MÉCÉNAT

Après avoir intégré le conseil d'administration (CA) il a un peu plus d'un an, Olivier Alias a récemment été élu trésorier de l'association. Il vient de mettre sur pied un séjour associatif au Brésil, grâce notamment au mécénat. Une première à Jean-Paul Coste.

À 29 ans, Olivier Alias fait figure de classe biberon au conseil d'administration du Centre Socio Culturel Jean-Paul Coste. Avec Maryse Lauthier, trésorière, et Janine Bergé, il constitue le bureau du centre social. Malgré une vie bien remplie, Olivier trouve tout de même du temps à consacrer à cette seconde famille qui l'a accueilli il y a déjà onze ans, lorsqu'il est arrivé de Digne pour des études universitaires en terre aixoise.

S'il a accepté bien volontiers d'être le scribe du CA, le contact avec les adhérents et l'échange culturel restent le fer de lance de son engagement associatif. Après avoir participé à la mise en place d'un centre aéré à Tinghir, dans le sud marocain, Olivier vient de s'envoler pour la ville

d'Itacaré, au Brésil. Huit jeunes et deux accompagnateurs sont partis pour trois semaines d'échanges de compétences en matière d'animation et d'accompagnement social. Sport, danse, peinture, activités familiales, chacun des participants fera étalage de sa maîtrise dans sa discipline de prédilection. Mais la grande nouveauté reste tout de même le mode de financement de ce projet. Cours de danse payants, vente de gâteaux et de peintures, Olivier et les siens ont aussi fait appel au mécénat. Si ce mode de financement reste encore très marginal, les participants ont tout de même réussi à séduire quelques commerçants du quartier. Et pour une première, l'essai a été plutôt concluant. 

// PONT DE L'ARC

13^e ÉDITION DES « TOILES DU SUD »

Si la salle des mariages de la mairie annexe n'accueille plus les amoureux désireux de se dire « oui », ses portes restent en revanche grandes ouvertes à l'art et au savoir. Le lieu accueille en effet régulièrement des conférences sur différents thèmes et des expositions. Du 13 au 16 octobre prochain, l'association « La Vie au Sud » et sa présidente Bernadette Amoros y organisent la 13^{ème} édition des « Toiles du Sud ». Un rendez-vous culturel où jeunes talents et artistes confirmés du quartier viennent, accrocher leurs toiles et partager avec le grand public leur passion pour la peinture, leur admiration pour les grands maîtres de la discipline ou tout simplement faire étalage de leur maîtrise des différentes techniques de peinture. Figurative ou abstraite, l'expression artistique fait escale au Pont de l'Arc. Le vernissage aura lieu le jeudi 14, à 18h, un apéritif sera offert.

 **Informations**

Renseignements et inscriptions
auprès de « La Vie au Sud » :
04 42 27 85 38



Le 26 septembre dernier, les élèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) ont investi le quartier pour une grande journée citoyenne. Nettoyage du Grand Vallat et restauration d'un oratoire étaient au programme.

// DURANNE

LES GADZ'ARTS AUX PETITS SOINS DU QUARTIER

C'est ce que Jean-Marc Perrin appelle « *un bizutage intelligent et utile* ». Le 26 septembre, 250 élèves de l'ENSAM étaient présents dans le quartier pour une grande opération coup de poing. La future élite de l'entreprise française a débuté la journée par un grand nettoyage des rives du Grand Vallat. Une nécessité esthétique, hygiénique, environnementale mais également préventive en cas de grande crue, évitant ainsi au ruisseau une sortie de son lit provoquée par

les embâcles. Les étudiants ont également restauré un oratoire récemment découvert, enfoui et caché par les branches d'arbres. Un chantier de débroussaillage a aussi été au mené pour défricher un ancien chemin qui prolonge le parcours de santé. De nombreux habitants du quartier ont pris part à cette action citoyenne. La journée a été ponctuée par un apéritif et la remise de la médaille de la Ville à l'association des Gadz'Art par Jean-Marc Perrin et Maryse Joissains. 

Les associations du quartier tiennent forum

Si l'Assogora reste le rendez-vous majeur de la vie associative aixoise, des petits forums font leur apparition dans certains quartiers et villages de la ville. À la Duranne, c'est le 25 septembre dernier, à l'occasion d'une cérémonie de bienvenue aux nouveaux arrivants dans le quartier que s'est tenu le 1^{er} forum des associations. Une quinzaine d'associations sportives, culturelles, citoyennes ou d'aide à la personne, ont répondu à l'invitation de Florence Perrin, présidente de Duranne Animation et organisatrice de l'événement. Toutes les informations et renseignements sur les associations présentes sont disponibles dans les anciens locaux du CIQ, transformés récemment en maison des associations.

Le chemin Mont Robert réhabilité

Le chemin Mont Robert et celui du Château Mont Robert ont fait l'objet d'une opération de réhabilitation par la Ville. Il s'agit d'une reprise ponctuelle des parties dégradées de la chaussée, menée dans le cadre d'une campagne de réparation des chemins aixois. Elle vise à optimiser les conditions de sécurité pour les automobilistes. Le chantier a consisté à reboucher les « nids-de-poule », qui constituent un danger pour la circulation et engendrent la stagnation des eaux de pluie qui s'infiltrent et détériorent la chaussée. Les ornières situées sur les accotements, dont le but est d'assurer l'étanchéité de la voie en facilitant l'écoulement des eaux, ont aussi été reprises.

// LES MILLES

LE VILLAGE A FÊTÉ SA DOYENNE

A mis proches et familles de Lucie Fouque ont été reçus au début de l'été à la mairie annexe par Robert Fouquet pour une cérémonie intime et conviviale. Maryse Joissains Masini députée-maire et Sylvaine Di Caro, son adjointe en charge des personnes âgées, étaient venues souhaiter un joyeux anniversaire à ce petit bout de femme souriante et volontaire, aux souvenirs intacts. Née le 30 juin 1910 d'une mère réunionnaise et d'un père anglais, c'est sur un bateau qui la ramenait de l'île Maurice que la jeune Lucie rencontre Aimé Fouque. Elle, rentrait vers son Madagascar natal et lui, en métropole pour ses obligations militaires. Quelques années et beaucoup de lettres échangées plus tard, Aimé file à



l'anglaise, direction Tamatav, pour demander la main de celle qui ne le quittera plus jamais, jusqu'à ce que la mort les sépare en 1998. Arrivée à Aix en 1952, Lucie délaissera sa carrière de secrétaire pour se consacrer pleinement à son musicien de mari et à l'éducation de Jean-Marie, son unique enfant. Elle passera l'essentiel de sa vie ici et ailleurs, aux pieds des plus prestigieuses scènes du monde, à applaudir Aimé, trompettiste de renom. Un talent et une passion qu'il a transmis à son fils. 



// LUYNES

LES JEUNES TIENNENT LEUR CLUB

Un équipement de quartier de 200 m² exclusivement dédié aux jeunes du village est actuellement en cours de construction.

Si la vie associative luynoise est bien étoffée, il manquait toutefois une structure pour accueillir les adolescents du village. La Ville est sur le point d'y remédier. La construction d'un lieu entièrement dédié aux jeunes âgés de 14 à 17 ans est actuellement en construction. Implanté à proximité de l'espace Ughetti, délimité par le groupe scolaire Edouard Peysson et l'allée Serge Attard, ce bâtiment de forme décagonale en bois lamellé de 200 m² de plain-pied est très attendu. Il est composé d'une salle d'activités, de bureaux et d'annexes de rangement. Accessible aux personnes à mobilité réduite, sécurisé, le nouveau site répond à toutes les normes nécessaires à l'accueil d'un tel public. Les parties extérieures

ont aussi fait l'objet d'une requalification, avec l'aménagement des espaces verts et la création de dix places de parking venant se rajouter à l'aire de stationnement déjà existante devant la salle Ughetti. Ce bâtiment d'une valeur de 380 000 € devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année. En effet, après un appel à projet, c'est le Centre Socio Culturel Jean-Paul Coste qui a été retenu pour exploiter le nouveau club des jeunes luynois. Accueil du public, création d'un pôle multimédia, accompagnement dans les démarches de formation et de retour à l'emploi, mise en place de projets éducatifs, une programmation riche et en harmonie avec leurs attentes attend les jeunes, sous l'égide d'animateurs diplômés. 

// PUYRICARD

La virade de l'espoir se mobilise contre la mucoviscidose

Les 24 et 25 septembre, les puyricardens ont massivement participé à « la virade de l'espoir » et fait preuve de générosité. Tous les dons ont été reversés à l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».



Avril 2007, la France s'émeut de la mort de Grégory Le Marchal et découvre la mucoviscidose, lorsqu'à 24 ans ce jeune chanteur est emporté par cette maladie génétique. Les projecteurs sont alors braqués sur ce mal aux multiples symptômes. Destruction progressive des poumons, troubles digestifs et de la croissance, perte de l'appétit, les effets de la mucoviscidose ne sont pas sans conséquence sur l'espérance de vie des malades. Depuis 40 ans, l'association Vaincre la Mucoviscidose se bat pour sensibiliser le grand public. Plus de 6 000 personnes sont concernées en France. Chaque dernier week-end de septembre, la structure nationale mobilise ses forces vives pour plaider sa cause et récolter des fonds. Si son impact médiatique reste encore à des années lumières du Téléthon, les bénévoles ne se découragent pas pour autant. Les 24 et 25 septembre, le village s'est joint à cet élan national pour la 26^e édition des « Virades de l'espoir ». Parrainage de 1 100 enfants du village pour une marche, des activités sportives, un concert de musique, un concours de pétanque, ou encore un tournoi de tennis. Toute la recette des manifestations a été intégralement reversée à l'association Vaincre la Mucoviscidose. Une réussite pour les bénévoles qui se sont mobilisés autour de Christelle Labbay, représentante départementale de l'association. Chrystelle s'est lancée dans la bataille lorsque les médecins ont décelé les premiers signes de la maladie sur son petit Victor, aujourd'hui âgé de 11 ans.

« TOUS ENSEMBLE POUR AIX » : Une opposition combative

Le 13 juillet dernier, le Conseil d'Etat a confirmé l'élection municipale partielle du 19 juillet 2009. Le groupe des élus d'opposition « Tous Ensemble Pour Aix » prend acte de cette décision.

Si nous sommes bien évidemment déçus, nous ne nous abaisserons pas à jeter le discrédit sur une décision de justice émanant de la plus haute juridiction administrative de notre pays. Comportement diamétralement opposé à celui de Maryse Joissains et certains de ses colistiers lors de l'annulation du scrutin de mars 2008 par la même institution et l'accusant d'être partisane.

Toutefois, nous souhaitons mettre ici en lumière certains points de la décision du Conseil d'Etat, validant notre démarche et confirmant que des irrégularités ont bien été commises, ramenant l'écart entre notre liste et celle de Maryse Joissains de 187 voix à 142 voix.

Tout d'abord, 26 suffrages dont les signatures « *présentent, sans explication convaincante, des différences significatives entre les deux tours de scrutins [...] doivent ainsi être tenus pour irrégulièrement exprimés et être hypothétiquement déduits du total des suffrages ainsi que des suffrages obtenus par la liste arrivée en tête, sans qu'il y ait lieu d'ordonner l'enquête sollicitée par Maryse Joissains Masini et ses colistiers.* »

Par ailleurs, il est précisé concernant les propos tenus par Maryse Joissains contre le Conseil d'Etat durant la campagne électorale qu'ils « *ont dépassé le seuil de la critique susceptible d'être légitimement exprimée à propos d'une décision de justice et auraient pu être regardés comme susceptibles de caractériser le délit prévu à l'article 434-25 du code pénal qui réprime le fait de chercher à jeter le discrédit, publiquement par actes, paroles, écrits ou images de toute nature, sur un acte ou une décision juridictionnelle, dans des conditions à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance* ».

Si cette décision marque la fin des espoirs d'une nouvelle élection pour beaucoup d'Aixoises et d'Aixoïs, dans de bien meilleures conditions que celles de juillet 2009, l'opposition qui les représente n'en sera pas moins solidaire, unie et active au service de la Ville.

Nous restons plus que jamais mobilisés aux côtés des Aixoises et des Aixoïs, au moment où de nombreux dossiers cruciaux pour l'avenir de notre ville vont se jouer dans les semaines à venir.

Nous resterons à l'écoute et continuerons d'apporter notre soutien à toutes celles et à tous ceux qui ne se sentent pas représentés actuellement... soit la moitié de l'électorat de notre cité... sur la base d'un état d'esprit et de pratiques politiques profondément différents.

Réactions d'élus de « Tous Ensemble Pour Aix » :

Alexandre Medvedowsky, auteur du recours et leader du groupe :

« *Les magistrats ont pris leur décision en leur âme et conscience. Au-delà de la déception, je ne vais pas la critiquer. Après deux ans de bataille, la page municipale se tourne. D'ici aux prochaines échéances de 2014, je reste leader de l'opposition et je continuerai à mener le combat. Ma responsabilité est aussi de faire apparaître une nouvelle génération, de nouvelles têtes à gauche. Cela est nécessaire et indispensable. Je ne me retire pas de la vie politique. Mais je n'ai pas vocation à être le seul à conduire les combats électoraux.* »

François-Xavier de Peretti :

« *Nous sommes, aujourd'hui, déçus pour Aix, pour les Aixoïs si nombreux qui espéraient en une possibilité de changement et pour les valeurs que nous défendons.*

Cette décision prouve au moins que nos adversaires avaient tort sur un point : le Conseil d'Etat n'est pas la juridiction partisane qu'ils lui reprochaient d'être, en des termes (faut-il le redire ?) inadmissibles pour la démocratie et pour la République. Quoi qu'il en soit, la majorité municipale devra faire face à une opposition solide et volontaire, représentant la moitié de l'électorat de notre cité, non sur la base de clivages partisans et nationaux, mais sur une toute autre vision de la ville et de la politique. »

et vigilante

Jacques Agopian :

« Cette décision impose à Maryse Joissains une double exigence. Compte tenu de ce que moins d'un Aixois sur quatre a voté pour elle et son équipe, elle devra pratiquer sur tous les dossiers une vraie concertation et a, plus que d'autres, un devoir de démocratie locale effective. Elle devra respecter son opposition (qui représente autant

d'électeurs qu'elle) en lui permettant de travailler dans des conditions normales aux grands dossiers d'Aix et du Pays d'Aix. La participation de l'opposition ne peut pas se réduire à des votes au conseil municipal. Aujourd'hui, ma seule préoccupation est de travailler aux dossiers aixois et communautaires dans l'intérêt d'Aix pour préparer l'avenir. »

A Aix-en-Provence ou ailleurs, nous disons « NON » aux expulsions de Roms !

Rappel des faits : Jeudi 19 août, conformément aux directives du gouvernement et à la suite d'un recours introduit par la ville d'Aix-en-Provence, le camp de Roms situé Traverse de la Vierge noire a été détruit et l'ensemble de ses occupants expulsés.

Le groupe « TOUS ENSEMBLE POUR AIX » affirme très fortement son opposition à ces expulsions.

Tout d'abord, nous tenons à rappeler que les Roms sont des citoyens de l'Union Européenne et qu'ils bénéficient donc, à ce titre, du droit à la libre circulation dans l'espace Schengen.

Nous tenons, ensuite, à dénoncer fermement l'actuel discours officiel tendant à livrer à la vindicte populaire les populations étrangères,

aujourd'hui les Roms, et à en faire les bouc-émissaires de la crise que traverse actuellement notre pays.

Nous souhaitons, en outre, saluer les propos tenus par l'Archevêque d'Aix Mgr Dufour, cité dans les colonnes du journal La Provence (samedi 21 août) qui, ayant assisté à l'expulsion, a dénoncé à juste titre « ce discours idéologique inacceptable ».

Nous demandons, enfin, avec conviction et force, au premier magistrat de la ville d'Aix-en-Provence et aux services de l'Etat de mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'intégration des Roms, privés de leurs droits dans leurs pays d'origine, plutôt que de céder à des tentations xénophobes et populistes... rappelant de tristes et sombres heures de l'histoire de notre pays.

POUR NOUS CONTACTER

Tous Ensemble Pour Aix
20 rue du Puits Neuf
13100 Aix en Provence
Tél : 04 42 91 99 31
tousenseblepouraix@yahoo.fr
www.tousenseblepouraix.fr

Président du groupe TEPA
Alexandre Medvedowsky
alexandre.medvedowsky@gmail.com

Marie-José Valeta
marie-jose.valeta@voila.fr

François-Xavier de Peretti
TEPA@mairie-aixenprovence.fr

Chantal Davenne
davennechantal@aol.com

André Guinde
andre.guinde@cg13.fr

Brigitte Devesa
devesabrigitte@yahoo.fr

Hervé Guerrero
occi@free.fr

Fleur Skrivan
fleur.skrivan@sfr.fr

Jacques Agopian
jacques.agopian@yahoo.fr

Michèle Einaudi

Lucien Ambrogianni
lucien.ambro@gmail.com

Agnès Amiach-Elbez
agnies.amiach@voila.fr

François Hamy
hamy.francois@wanadoo.fr

LISTE DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Mise à jour au 24/09/2010

NOM PRENOM	FONCTION	DELEGATION
JOISSAINS MASINI Maryse	Maire	
CHORRO Jean	1 ^{er} Adjoint	Affaires Juridiques et Contentieuses / Procédures de péril / Grands Travaux / Archéologie / Chauffage Urbain
DRAOUZIA Fatima	Adjoint	Jeunesse / Petite Enfance
BRAMOULLE Gérard	Adjoint	Finances / Budget / Informatique / Financement de la Vie Associative / Relations avec les entreprises / Evaluation des Politiques Publiques / Festival d'Art Lyrique / Rapatriés / Conseil et Contrôle de Gestion
LARNAUDIE Patricia	Adjoint	Education / Enseignements artistiques, Conservatoire, Ecole d'Art / Cité du Livre et Médiathèques / Danse / Théâtres / Aix en Musique / Carnaval, Festival « Image de Vie, Image de Ville »
TONIN Victor	Adjoint	Animations commerciales et événements commerciaux participant au rayonnement de la Ville / Environnement / Développement Durable / Tourisme / Illuminations
JOISSAINS Sophie	Adjoint	Politique de la Ville, y compris le Contrat Local de Sécurité (CLS) et le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD) ; Centres Sociaux ; Equipements de Proximité ; Habitat ; Aide au soutien scolaire / Pôle Cirque et Pôle Image / Musiques Actuelles et Culture Urbaine / Bois de l'Aune et Associations résidentes / Vie Associative Culturelle / Relations Aix/Marseille
SUSINI Jules	Adjoint	Sécurité / Police Municipale et Agents de Médiation, / Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P) et Régie des Timbres Amendes / Gestion de l'Espace Public / Marchés et Foires / Actes relatifs aux Débits de Boissons, aux Licences et aux Fermetures Retardées / Commissions de Sécurité, Risques Majeurs, Comité Communal des Feux de Forêts (C.C.F.F.), Relations avec le SDISS et la Sécurité Civile / Réglementation afférente aux Commissions de Sécurité et Contrôle des Etablissements / Réglementation relative aux nuisances sonores / Relations avec les Cultes
SICARD-DENUELLE Marie-Pierre	Adjoint	Patrimoine, Secteur Sauvegardé et Embellissement de la Cité / Archives / Protocole / Santé / Relations avec l'hôpital
GALLESE Alexandre	Adjoint	Planification Urbaine/ Urbanisme
SILVESTRE Catherine	Adjoint	Affaires Sociales / Écoute Sociale et Solidarité / Suivi du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) / Droit des Femmes et Droit de la Famille / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés.
CHAZEAU Maurice	Adjoint	Inspection Générale des Services / Marchés Publics / Délégations de Services Publics / Communication des Actes Administratifs
BONTHOUX Odile	Adjoint	Foncier / Cadastre / Gestion des Propriétés Communales / Bâtiments Communaux
TAULAN Francis	Adjoint	Sports et Équipements Sportifs
MERGER Reine	Adjoint	Exécution du Budget, mandats et titres de recettes / Moyens Généraux / Affaires Européennes / Etat-Civil / Cimetières / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés.
BRAMI Helliot	Adjoint	Eau / Assainissement / Pluvial / Propreté Urbaine / Actions Anti Tags
FENESTRAZ Martine	Adjoint	Relations Internationales / Pourtour Méditerranéen / Villes Jumelles
GROSSI Jean-Christophe	Adj. de quartier	Commerce et Artisanat / Relations avec les habitants, suivi et développement du Centre Ville
TERME Françoise	Adj. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Jas de Bouffan

NOM PRENOM	FONCTION	DELEGATION
CHEVALIER Eric	Adj. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Pont de l'Arc
BENON Charlotte	Adj. de quartier	Politique de protection des animaux / Police Administrative / Réglementation (hors débits de boissons, licences et fermetures retardées) / Élections / Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Pont de Béraud
PEREZ Christian	Adj. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier d'Encagnane
FOUQUET Robert	Adjoint spécial	Garage / Agriculture / Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier des Milles
BERNARD Christine	Adjoint spécial	Espaces Verts / Parcs et Jardins / Relations avec les habitants, suivi et développement du village de Puyricard
PERRIN Jean-Marc	Adjoint spécial	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier de la Duranne
BRUNET Danièle	Adjoint spécial	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier de Luynes
PIERRON Liliane	Cons. de quartier	Actions Humanitaires / Relations avec les habitants, suivi et développement des quartiers Nord – Les Platanes
MATAS Henri	Cons. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Val Saint André
GARCON Jacques	Cons. de quartier	Suivi, Développement et Animation du quartier des Facultés
LOUIT Christian	Cons. municipal	Universités / Cité Judiciaire
DI CARO Sylvaine	Cons. municipal	Politique en faveur des Personnes Agées
GERACI Gérard	Cons. municipal	Politique en faveur des Handicapés / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés.
RIVET Catherine	Cons. municipal	Observatoire de l'Urbanisme commercial
DELOCHE Gérard	Cons. municipal	Affaires Militaires / Anciens Combattants, Victimes de Guerre /Assiste Madame le Maire pour les questions de Ressources Humaines et notamment pour : Exécution du budget y compris le mandatement relatif à la paye, aux ordres et frais de mission et aux états qui en découlent, Courriers liés à la comptabilité, Arrêtés et courriers relatifs au régime indemnitaire, aux Nouvelles Bonifications Indiciaires (N.B.I.) et aux primes diverses, Courriers et arrêtés liés à la gestion des accidents du travail (A.T.), congés longue maladie (C.L.M.), congé longue durée (C.L.D.), Courriers et arrêtés liés à la gestion des retraites, des médailles du travail, certificats de travail et positions administratives, Courriers et arrêtés des sanctions du premier groupe, les retenues sur salaires et les abandons de postes, Arrêtés portant sur le reclassement statutaire, les notations, avancements d'échelons, états de services et certificats administratifs, Documents de marchés publics à procédure adaptée et convention de formation.
OLLIVIER Arlette	Cons. municipal	Relations avec les Usagers / Accueil du public / Culture et Activités Provençales / Assistance au Maire dans la Politique de Communication Externe
JONES Michèle	Cons. municipal	Musées / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
BARBAT BLANC Odile	Cons. municipal	Technologies d'Information et de Communication
DECARA Yannick	Cons. municipal	Associations Etudiantes / Maison de l'Etudiant
SANTAMARIA Danielle	Cons. municipal	Représentation des Quartiers / Relations avec les Comités d'Intérêt de Quartier (CI.Q.)
PAOLI Stéphane	Cons. municipal	Circulation / Stationnement / Éclairage Public / Voirie et Autorisation de voiries / Développement du Site Internet au Service de la Communication et Administration / Électronique
MOHAMMEDI Amaria	Cons. municipal	Accueil et Gestion du guichet unique des Associations
DILLINGER Laurent	Cons. municipal	Hygiène Publique / Protection Sanitaire / Conduites addictives

Numéros utiles

Administration

- ▶ **MAIRIE**
04 42 91 90 00
- ▶ **SOUS PREFECTURE**
04 42 96 89 00
- ▶ **HÔPITAL D'AIX**
04 42 33 50 00
- ▶ **ACCUEIL CANCER**
04 42 38 96 00
- ▶ **MEDECINS DE GARDE**
(24h/24, 7j/7) 04 42 26 40 40
- ▶ **CENTRE ANTI-POISON**
04 91 75 25 25
- ▶ **SIDA INFO SERVICE (n° vert)**
0 800 840 800
- ▶ **DROGUES INFO SERVICE**
0 800 23 13 13
- ▶ **DROGUE ALCOOL TABAC INFO**
113
- ▶ **CENTRE DE VACCINATIONS**
04 42 91 94 87
- ▶ **CENTRE DE GERONTOLOGIE**
04 42 17 11 11
- ▶ **CENTRE HOSPITALIER MONTPERRIN**
04 42 16 16 16
- ▶ **CENTRE D'INFORMATION ET DEPISTAGE DU SIDA**
04 42 33 51 36
- ▶ **GARDE ITINÉRANTE DE NUIT**
04 42 23 85 60 - 04 42 17 99 47
- ▶ **SAMU**
15
- ▶ **AMBULANCES**
04 42 21 37 37 - 04 42 21 14 15
04 42 21 69 38 - 04 42 21 02 69
- ▶ **SOS MEDECIN**
04 42 26 24 00
- ▶ **URGENCES HOPITAL D'AIX**
04 42 33 90 28

Sécurité

- ▶ **COMMISSARIAT**
04 42 93 97 00
- ▶ **GENDARMERIE**
04 42 26 31 96
- ▶ **POLICE MUNICIPALE**
04 42 91 91 11

▶ PÔLE MEDIATION ET SÉCURISATION

04 42 64 58 44

▶ POLICE SECOURS

17

▶ SAPEURS POMPIERS

18

Sports

▶ DIRECTION DES SPORTS

04 42 91 88 50

▶ OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

04 42 91 54 40

Social

▶ ACCUEIL SANS ABRI

115

▶ ALLO ENFANCE MALTRAITEE

(n° Vert) 0 800 051 013

(n° National) 119

▶ SOS AMITIE

04 42 38 20 20

▶ SOS ALCOOL

04 91 53 02 04

▶ SOS VIOLENCE

0 801 55 55 00

▶ SOS FEMMES BATTUES

04 91 24 61 50

▶ STOP VIOLENCES FEMMES

04 42 99 09 86

▶ SOS VIOL

04 91 33 16 60

▶ CROIX ROUGE FRANCAISE

04 42 26 25 11

▶ LOGEMENT SOCIAL

04 42 91 89 24/43

▶ SECOURS CATHOLIQUE

04 42 64 20 20

▶ SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

04 42 59 30 00

▶ DELEGATION ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE, DROITS DE LA FEMME ET B.I.J. (Bureau Information Jeunesse)

04 42 91 98 01

▶ POINT INFORMATION FAMILLE ET JEUNESSE

04 42 38 49 25

Vie culturelle et loisirs

- ▶ **OFFICE DE TOURISME**
04 42 161 161
- ▶ **MAISON DE L'ETUDIANT**
04 42 38 79 52
- ▶ **BUREAU INFOS CULTURE**
04 42 91 99 19
- ▶ **CINEMAS**
0 892 687 270
- ▶ **CITE DU LIVRE**
04 42 91 98 65
- ▶ **PAYS D'AIX ASSOCIATIONS**
04 42 17 97 00
- ▶ **OUSTAU DE PROUVENCO**
04 42 26 23 41
- ▶ **ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES**
04 42 38 49 83

Transports

- ▶ **AIX EN BUS**
04 42 26 37 28
- ▶ **GARE SNCF (TGV)**
0 892 35 35 35
- ▶ **GARE ROUTIERE**
04 42 91 26 80
- ▶ **ACA COVOITURAGE**
04 42 214 214

Dépannage

- ▶ **DEPANNAGE GAZ**
04 42 27 98 33
- ▶ **DEPANNAGE ELECTRICITE**
04 42 84 30 84

Animaux

- ▶ **SOS VETERINAIRE**
04 42 59 90 62
- ▶ **S.P.A.**
0 820 820 896

Pratique

- ▶ **MAIRIE AIX'PRESS**
0 810 113 000
- ▶ **ENCOMBRANTS**
0 800 01 73 32
- ▶ **GRAFFITIS**
04 42 91 92 49

MUSEE GRANET
PAYS D'AIX

ALECHINSKY



LES ATELIERS DU MIDI

5 JUIN - 3 OCTOBRE 2010

PROLONGATION JUSQU'AU
1^{ER} NOVEMBRE 2010



MUSEE GRANET
AIX-EN-PROVENCE

04 42 52 88 32
museegranel-aixenprovence.fr



Le Monde



2010 Année de la **Russie**

РОССИЯ

 **Aix en Provence**

 Septembre > novembre 2010



 Expositions . Théâtre . Chansons
 Danse . Conférences . Concerts